

LES ELECTIONS DU 5 NOVEMBRE A QUÉBEC

Les sondages favorisent Jean-François Bertrand mais la lutte pourrait être des plus chaudes



GILLES NORMAND

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les deux candidats qui se disputent la charge de maire de Québec, aux élections du 5 novembre, ont plusieurs points en commun.

Jean-François Bertrand et Jean-Paul L'Allier sont fort connus du public, ils sont l'un et l'autre d'anciens ministres québécois des Communications, tous deux parlent de réforme et sont tout aussi confiants l'un que l'autre de remporter la victoire.

Encore un peu et on pourrait dire qu'ils partagent le même programme politique, au point que M. L'Allier accuse son adversaire de lui avoir emprunté 80 p. cent du sien.

Bien que jusqu'ici les sondages favorisent allègrement Jean-François Bertrand et son équipe du Progrès civique (PC), les deux candidats croient que l'écart se resserrera à mesure qu'approchera la date fatidique du 5 novembre. Ce sur quoi misent M. L'Allier et le Rassemblement populaire (RP), tandis que M. Bertrand se méfie de l'impression que peuvent laisser ces sondages. Aussi s'emploiera-t-il, durant toute la campagne électorale, à faire sortir le vote. « Il ne faut pas qu'on me pense facilement élu au point de ne pas aller voter », précise-t-il.

À l'Hôtel de ville de Québec, le Progrès civique est roi et maître depuis un quart de siècle. Antérieurement au maire sortant, Jean

Pelletier, qui termine un troisième mandat de quatre ans, le conseil municipal a été dirigé durant une douzaine d'années par M. Gilles Lamontagne, un pionnier dans le PC. Aujourd'hui, 17 des 21 districts électoraux sont représentés au conseil par des membres du PC, tandis que trois conseillers appartiennent au parti de M. L'Allier. C'est un indépendant qui occupe le 21e siège.

Le RP n'a pas encore choisi tous ses candidats pour les prochaines élections, ce qui ne saurait tarder, à la faveur d'assemblées d'investiture qui auront lieu au cours des prochaines semaines. Le PC aussi doit tenir des assemblées d'investiture, ce qui constitue une nouveauté au sein d'un parti que Jean-Paul L'Allier apparente au Parti civique montréalais, sous Jean Drapeau. « Un club privé auquel il faut mettre fin », tranche-t-il.

Parmi les 17 conseillers du PC, au moins trois quitteront la scène politique municipale. Il s'agit de MM. Gilles Gagnon, Théo Genest et Yvon Vézina.

Un écart qui rétrécira

Choisi chef du Progrès civique le 29 mai dernier, en remplacement de M. Pelletier qui continue d'assumer la charge de maire jusqu'aux élections, M. Bertrand, 43 ans, avait quitté deux mois plus tôt son emploi à la station radiophonique CHRC, où il animait, depuis deux ans et demi, une émission d'information intitulée « L'heure juste ». Ce qui en aura fait une vedette locale et ce qui fait dire à son adversaire: « Il est plus connu que moi. » M. L'Allier

soutient aussi que cette fonction d'animateur aura permis à Jean-François Bertrand d'être en campagne électorale avant même d'avoir annoncé sa décision, et de remporter les sondages réalisés jusqu'ici.

Quoi qu'il en soit, même si la campagne électorale n'est pas officiellement commencée, les deux candidats au poste de maire sont virtuellement en campagne.

M. Bertrand, qui n'a surpris personne à Québec en se portant candidat, n'est pas connu que par la radio. Avant d'enseigner le journalisme et l'information à l'Université Laval, de 1973 à 1977, ce politicien a été député provincial de Vanier, circonscription située à 80 p. cent dans la ville de Québec. Et, ministre des Communications dans le cabinet Lévesque, il était le ministre responsable de la région de Québec ce qui, assure-t-il, lui a permis de se familiariser avec les dossiers.

Les sondages, enfin les plus récents commandés par le Progrès civique, annoncent des résultats comparables aux situations antérieures, c'est-à-dire que le PC domine largement la scène municipale. Mais M. Bertrand, qui vise la victoire non seulement à la mairie mais dans les 21 circonscriptions, refuse de révéler les derniers chiffres obtenus. De la matière confidentielle, en quelque sorte.

Il y a gros à parier que ces données confidentielles traduisent un rétrécissement des écarts, comparativement à ce que révélait un sondage réalisé par l'IQOP, pour le compte du Soleil, en mai dernier, et qui favorisait M. Bertrand dans des proportions de 75,7 p.



Jean-François Bertrand

cent contre 21,7 p. cent des intentions de vote pour son adversaire, M. L'Allier.

En janvier dernier, un autre sondage indiquait que 72 p. cent des électeurs favorisaient M. Bertrand, contre 28 p. cent pour M. L'Allier, tandis qu'un premier pointage, en mai 88, donnait 60 p. cent des intentions de vote à M. Bertrand, contre 40 p. cent à M. L'Allier, après répartition des indécis.

Dans le camp L'Allier, on estime que les écarts ont déjà commencé à se rétrécir dans les sondages. En ce sens qu'un pointage fait par le Rassemblement populaire indiquait que celui-ci de même que son candidat à la mairie obtenaient maintenant autour de 39 p. cent des intentions de vote des électeurs. Ce pointage remonte à moins de 20 jours, selon M. L'Allier.

M. L'Allier, 50 ans, connu comme ministre sous le précédent gouvernement Bourassa, comme professeur de droit à l'Université Laval, de même que comme avocat de pratique privée, dirige une firme spécialisée dans la conception et l'évaluation des politiques de communications pour les entreprises. Il a été délégué du Québec à Bruxelles, de 1980 à 1984, ce qui l'a amené à rédiger quelque 175 chroniques publiées durant trois ans dans Le Devoir.

Pour le chef du Rassemblement populaire, la situation est encourageante, en dépit des apparences. « Côté sondage, nous sommes au même point qu'au moment des élections, à la fin de 1985 », explique-t-il, soutenant que deux facteurs allaient jouer pour lui. Premièrement, le temps fera rétrécir davantage l'écart entre les intentions de vote, et la campagne électorale fera ressortir que son adversaire se présente sous la bannière d'un parti qui est au pouvoir depuis près de 25 ans, « donc usé », juge-t-il.

« M. Bertrand est nouveau, mais son parti et son organisation sont les mêmes. M. Bertrand propose des réformes. Au fond, il propose de changer les clés, nous on veut changer les serrures », explique M. L'Allier.

Le chef du Rassemblement populaire rappelle que son parti, qui a dix ans d'existence, a obtenu « un peu plus de 40 p. cent des voix, tant à la mairie que dans l'ensemble des districts électoraux, et que six des sièges ont été perdus par moins de 100 voix » aux dernières élections.

M. L'Allier soutient enfin que le RP comporte plus de 2000 membres, et il accuse son adversaire de vendre des cartes de membres du Progrès civique aux portes des centres commerciaux,

ce qui explique, selon lui, l'augmentation spectaculaire du nombre de ses cotisants.

Son adversaire, M. Bertrand, fort d'un parti dont le nombre de membres est passé de 1931 à son arrivée à plus de 5000 aujourd'hui, estime que le Progrès civique est donc plus représentatif de l'électorat québécois. En un mois, il s'est donné un projet de programme politique et un projet de constitution, ce qui constitue, aux yeux du chef, un effort louable de démocratisation.



Jean-Paul L'Allier



AIRE JEAN PELLETIER

Le maire sortant, Jean Pelletier, qui termine un troisième mandat de quatre ans.

Les naturalistes réclament des plages

« Quiconque, sans excuse légitime, est nu dans un endroit public ou expose à la vue du public est coupable d'une infraction. » Telle est la loi au Québec, mais la police est tolérante à certains endroits. Les naturalistes veulent avoir droit à certaines plages.



B 3

La Chine se cherche depuis 150 ans

Expulsé de Chine après la « libération », comme tous les religieux, Maurice Brosseau a contribué depuis au renom de la revue *China News Analysis*. Sa connaissance de la Chine en fait un spécialiste très sollicité. Le pouvoir à l'intérieur du parti est l'enjeu actuel, selon lui. En tapant sur les étudiants, on cherche à faire peur aux autres. Mais ce n'est peut-être pas la fin parce que personne n'a prévu d'alternatives. Ceux qui sont en place n'ont pas cherché à en inventer.



B 5

L'indépendance par la porte arrière?

L'indépendance du Québec se fera-t-elle un jour par la porte d'en arrière? En d'autres termes, est-ce davantage par le rejet des autres Canadiens que par la volonté des Québécois que se fera la souveraineté?

C'est, en tout cas, ce que semble indiquer le sondage Gallup publié cette semaine, alors que l'appui au séparatisme n'a jamais été aussi élevé. Pour la première fois, plus d'un Canadien de langue anglaise sur quatre (27 p. cent) aimerait voir le Québec se séparer du reste du Canada et devenir État indépendant. Cette proportion chez les francophones du Québec est de 36 p. cent. Au total, 28 p. cent des Canadiens considéreraient d'un bon oeil la séparation du Québec.

Quelle est la portée réelle d'un tel sondage, à ce moment-ci, alors que le sujet est peu discuté? Si la question revenait dans la chaude actualité, les réponses seraient sans doute différentes ou, à tout le moins, fort nuancées.

Il n'en reste pas moins que le résultat de ce sondage est révélateur d'un malaise profond entre les Canadiens des autres provinces et les Québécois.

Les Canadiens sont fatigués d'entendre les Québécois se plaindre constamment. D'un bout à l'autre du pays, on se pose

la question: pourquoi les Québécois sont-ils d'éternels mécontents? Les Canadiens en général ne sont pas de mauvaise foi. Ils ne comprennent tout simplement pas nos perpétuelles revendications. Souvent, ils sont ignorants des véritables préoccupations québécoises parce que mal informés par leurs médias qui charrient toutes sortes de demi-vérités et de mensonges sur le Québec. «What does Quebec want?» demeure la grande question au Canada anglais.

Nos voisins de l'Est et de l'Ouest n'ont pas tort de s'interroger. Il en sera ainsi aussi longtemps que durera ce pays. Dans dix ans ou dans cent ans, ce sera la même question. Il sera toujours difficile de vivre côte à côte, avec deux langues différentes, une histoire différente, des traditions différentes, avec un éloignement géographique et psychologique important. Cohabitation difficile, sans doute, mais qui n'est pas impossible.

Le Québec est et sera toujours exigeant envers le reste du Canada, désireux qu'il est de conserver et même d'accroître son identité culturelle, sa souveraineté linguistique, son influence économique, son impact politique.

Les Québécois n'en veulent pas aux autres citoyens canadiens; ils ne nourrissent envers eux aucune agressivité. Mais ils en veulent au système politique, aux hommes politiques qui utilisent le Québec comme une denrée électorale, à leurs propres fins. Être contre le Québec, c'est souvent rentable politi-

quement. Ce n'est pas nouveau: c'est une vieille histoire qui remonte au début de la Confédération.

M. Jacques Parizeau a raison de dire que c'est la loi 178 qui a jeté de l'huile sur le feu; elle est très mal vue dans les autres provinces.

Mais le Canada anglais doit être conscient et accepter que le gouvernement du Québec, quel qu'il soit, doit tout faire pour assurer la priorité du français ici. De cette priorité absolue au français dépend le maintien de l'un des deux peuples fondateurs de ce pays, de cette société distincte acceptée par la majorité des Canadiens, de cette nation francophone dans une mer anglophone.

Cette nécessité de protéger et de prioriser le français sous toutes ses formes d'expression est à ce point absolue qu'elle doit primer sur tout le reste, même au prix du rejet par le Canada anglais du fameux accord du lac Meech. Si cette entente devait être abandonnée parce que le Canada anglais voudrait punir le Québec pour avoir un tant soit peu réduit les privilèges jusqu'ici accordés aux anglophones, il faudrait alors poser la question inverse: «What does Canada want?»

Le Québec, majoritairement, veut demeurer au sein de la Confédération canadienne. Mais pas à n'importe quel prix. Le peuple québécois a aussi son honneur et sa fierté.

Claude MASSON

Au-delà de la Lune

Vingt ans après les premiers pas de l'homme sur la Lune, le président Bush veut relancer l'exploration spatiale américaine. Sans faire de promesses à la Kennedy, il propose la construction d'une station spatiale, un retour à la Lune et l'exploration de Mars. Il est vrai que le programme spatial a besoin d'encouragement après l'explosion du Challenger, mais la méthode choisie par M. Bush n'est pas nécessairement la bonne.

On a beaucoup admiré l'efficacité du programme lunaire et on le cite en exemple. Il montrerait qu'avec de la détermination, de l'organisation et des moyens presque illimités, il est possible d'atteindre les objectifs les plus ambitieux. Mais il est temps de se demander s'il est sage de tout subordonner à la poursuite d'un but dont l'importance est loin d'être vitale.

La NASA n'a, en effet, rien inventé. Lors de la Dernière Guerre, l'industrie canadienne, puis l'industrie américaine ont fait des prodiges pour fabriquer les camions, les navires et les armes dont les alliés avaient besoin pour vaincre l'Allemagne. Mais c'était si simple. Il suffisait de dire aux gens: «Je regrette, nous ne fabriquons plus d'automobiles.» La priorité accordée à la production militaire était acceptée par tous. Dans le cas du programme lunaire, cette priorité n'était pas reconnue. Mais, qu'importe! On trouvera bien les moyens de la faire sans limiter la consommation des particuliers, sans diminuer les dépenses militaires au Vietnam et sans restreindre les programmes sociaux du président Johnson. La NASA était la cerise — combien coûteuse! — sur ce sundae utopique.

La conquête de la Lune était la preuve que «gouverner, c'est vouloir et non prévoir.» Malheureusement, le programme spatial américain ne s'est jamais remis de cette conception erronée de la gestion des affaires publiques: les moments de gloire sont suivis de longues périodes d'inactivité et les grandes réussites scientifiques, qui sont souvent peu coûteuses, passent presque inaperçues. On a longtemps justifié cet effort financier en faisant la liste des découvertes technologiques qui ont des applications très terre-à-terre. Avec un peu plus de recul, on se rend compte que ces progrès auraient de toute façon eu lieu.

Mais ne crachons pas dans la soupe. Le programme spatial a amélioré notre connaissance de la terre et de son environnement. Les roches lunaires nous expliquent l'évolution du système solaire. Le télescope spatial Hubble, qui sera mis en orbite au printemps prochain, nous permettra de regarder de plus en plus loin dans le passé. Ces découvertes n'ont pas de prix, mais cela ne justifie pas qu'on mélange la recherche de la gloire à la recherche scientifique.

Frédéric WAGNIÈRE

La panique des tiques

Encore une fois, nous avons été victimes de ce qu'on pourrait qualifier de sensationnalisme médical. Les efforts de prévention dans le cas de la maladie de Lyme, s'inspirant des techniques du showbiz, ont été à ce point efficaces que l'on a réussi à créer une panique.

Celle-ci, sans doute alimentée par le fait que, l'été, certains événements mineurs prennent une proportion démesurée, a été assez vive pour que bien des gens modifient leurs projets de vacances.

La maladie de Lyme — une infection aux spirochètes transmise par la piqure des tiques — est effectivement une maladie sérieuse dont l'incidence augmente rapidement. Si elle n'est pas soignée, cette spirochétose, qui compte trois stades de plus en plus graves, peut avoir des conséquences très sérieuses: arthrite, méningites, problèmes cardiaques.

Les dossiers d'information ont insisté sur ces éléments plus spectaculaires: le fait que la maladie se répand beaucoup aux USA, notamment sur la Côte Est, et le fait qu'elle peut avoir des conséquences sérieuses. Il fallait bien sûr informer, pour que les vacanciers soient prudents, et pour que les médecins apprennent à identifier des symptômes dont souvent ils ne connaissent pas la source.

Mais on a très peu insisté sur d'autres aspects, moins dramatiques mais encore plus essentiels. D'abord, au Canada, la maladie est presque inexistante: 30 cas depuis 1977. Ensuite, dans son premier stade, la maladie de Lyme est facile à identifier: la grande majorité de ceux qui l'attrapent ont pendant plusieurs semaines une grosse plaque rouge à l'endroit où ils ont été piqués, ronde ou ovale, de plusieurs pouces de diamètre, surélevée, et comportant souvent une marque au centre, là où l'insecte a sucé le sang. Donc, on peut l'identifier. Enfin, si on se rend chez le médecin pendant ce premier stade, la maladie est facile à soigner avec des antibiotiques. Ce n'est donc ni l'herpès, ni le sida.

Pourquoi les responsables de ces efforts d'information ont-ils mis ce volet en sourdine? Parce que seul un message percutant peut passer? Par crainte que des informations rassurantes sur la guérison n'incitent pas à la prudence? Mais cette surenchère comporte des dangers. Qu'on se souvienne de l'histoire du jeune berger qui criait au loup.

Alain DUBUC



DRÔITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Le conflit des infirmières

Madame Lysiane Gagnon,
La Presse

■ L'ignorer si M. Daniel Johnson lit *La Presse*. Si non, j'aimerais lui offrir un abonnement, ne serait-ce que pour lui permettre de lire vos chroniques, en particulier celle du samedi 8 juillet. Bravo, Madame! Vous avez saisi toute la problématique du conflit des infirmières.

Que M. Johnson, qui ne connaît rien au travail dans les hôpitaux, cesse donc d'affirmer que le vote «ne rejetait que le 4 p. cent pour 1989. Nous nous élevons aussi contre la non-reconnaissance de nos diplômes universitaires acquis, quelle que soit la fonction de l'infirmière.

Sa façon de rémunérer les infirmières bachelières selon le bon vouloir des employeurs qui afficheront des postes, est une bombe à retardement qui éclatera en sourdine, quotidiennement, et envenimera l'atmosphère dans les hôpitaux.

Si seulement M. Johnson pouvait comprendre et analyser chaque phrase, chaque mot de votre chronique de samedi, il changerait son discours et s'occuperait de prévention.

Mais au gouvernement, sait-on seulement ce que signifie le mot «prévention»?

Gisèle PAQUETTE
Montréal

Madame Gagnon,

■ Votre article du 8 juillet, «Une déception justifiée», nous confirme de nouveau votre compréhension du vécu des infirmières.

Les moments présents sont extrêmement importants et décisifs pour la défense et la reconnaissance de notre profession. Les mini-primes offertes,

la mini-reconnaissance de notre scolarité et de notre profil particulier demeurent nettement insatisfaisantes. Un de vos articles antérieurs conservés disait: «Il y a des années, que dis-je, des siècles que nos sociétés dévalent le travail féminin... De fait, s'il y a une «profession féminine», c'est bien la nôtre!

Nous vous donnons aussi raison lorsque vous soulignez dans ce même éditorial: «Notre société se prépare de mauvais lendemains si elle ne donne pas à son personnel infirmier le statut qu'il mérite.»

Patricia LANDRY-LALANDE
Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec

Madame Gagnon,

■ Il est réconfortant que des travailleurs sans voix trouvent de temps à autre des appuis parmi des gens comme vous qui possédez une tribune influente. Je suis d'accord quand vous dites que si les infirmières étaient des hommes, leur profession serait reconnue depuis longtemps. Là où je tique un peu, c'est quand vous dites qu'elles sont un cas d'exception et qu'elles méritent plus que tous les autres groupes du secteur public.

Je suis technicienne de laboratoire et j'ai un diplôme équivalent à celui d'une infirmière. J'exerce aussi une profession composée en majorité de femmes qui, en plus, ne possèdent pas la visibilité de l'infirmière. Vous semblez penser, comme la majorité du public, que dans les hôpitaux il n'y a que des médecins et des infirmières pour prendre soin des malades. Celles-ci occupent une fonction importante certes, mais ne constituent quand même qu'un maillon de la chaîne, au même titre que les techniciens(nes) de laboratoire, de radiologie et les inhalothérapeutes pour ne citer que ceux et celles-là.

Peut-être ne savez-vous pas que si le médecin peut poser un diagnostic, c'est en grande partie grâce aux résultats obtenus du laboratoire. Que les traitements et les médicaments donnés dans les cas d'infection, de diabète ou autres maladies sont prescrits en vertu des résultats parvenus du laboratoire. Comment saurez-vous si vous avez un cancer, le sida ou l'herpès? Par le laboratoire. Qui a été mobilisé lors du désastre des BPC à Saint-Basile-le-Grand afin de vérifier les effets sur la santé des citoyens? Des techniciens de laboratoire. Savez-vous que la vie des patients est souvent entre les mains des techniciens de laboratoire?

Pour donner des salaires plus élevés aux policiers et aux pompiers on a stipulé qu'ils risquaient leur vie. C'est aussi vrai pour nous qui travaillons avec du sang infecté par le sida ou l'hépatite, avec des bactéries comme la tuberculose ou la typhoïde pour ne citer que ceux-là. Ne parlons pas des locaux souvent inadéquats, avec aération déficiente et sans système d'évacuation des vapeurs toxiques, sans oublier la manipulation de produits chimiques dangereux et corrosifs.

Pourquoi une infirmière ou une technicienne élevée au rang de cadre a-t-elle un salaire nettement plus élevé, allant jusqu'au double? Est-ce dire que dans un hôpital s'occuper de papiers est plus important que de contribuer aux soins et à la guérison d'un malade?

Ginette LESTAGE
Technicienne de laboratoire
Hôpital Charles Le Moyné

■ Je désire apporter une correction à l'article publié dans *La Presse* du 20 juin au sujet du conflit des infirmières. Un paragraphe mentionnait que «l'objectif que nous nous étions fixé d'obtenir pour 1989

un rattrapage qui situerait notre salaire à 85 p. cent de ceux des professionnels comme les inhalothérapeutes, les physiothérapeutes... etc.»

En tant qu'inhalothérapeute, je désire vous informer que mon salaire se situe à 27 p. cent de moins que celui des infirmières et cela depuis la convention 1986-1988.

Solange BOUDRIAU
inhalothérapeute

En réponse à la lettre de Mme Micheline Lalonde, présidente du Syndicat des infirmières des infirmiers du Centre hospitalier Fleury, parue sous cette rubrique le 6 juillet

■ Oui, Mme Lavallée (présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec) nous a donné de l'espoir, mais elle ne nous a pas trahis. La FIIQ a été à la table des négociations la première troupe, celle qui donne l'assaut, et qui souvent reste étendue sur les champs de bataille, permettant aux autres d'avancer.

Nous nous sommes trahis nous-mêmes en n'étant pas ensemble pour négocier au départ.

Violaine FRANCOEUR
Centre hospitalier de Granby

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse, et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Devrait-on permettre le nudisme sur certaines plages publiques?



DANIEL BARIL
collaboration spéciale

Chaque été, des milliers de Québécois s'adonnent à la pratique du nudisme, soit dans des camps privés, soit sur des plages dites «libres». Malgré les menaces que fait peser sur notre épiderme la diminution de la couche d'ozone, le nombre d'adeptes de la nudité intégrale irait même en augmentant.

L'année dernière, deux nouveaux clubs privés ouvraient leurs portes, portant à 11 le nombre de ces endroits où l'on peut s'adonner aux activités de plein air dans le plus simple appareil.

La clientèle de ces endroits est comparable à celle de tout autre terrain de camping. On y retrouve surtout des familles mais également des gens de tous les âges et de tous les niveaux socio-économiques. Certains y fixent leur roulotte pour y passer tout l'été alors que d'autres n'y feront qu'une visite annuelle.

S'il faut en croire Michel Vais, fondateur de la Fédération québécoise de nudisme (FQN), il y aurait au Québec au moins 900 000 adeptes du nudisme. M. Vais arrive à ce chiffre en considérant la fréquentation des clubs privés (25 000 personnes) ainsi que les résultats de sondages effectués aux États-Unis.

«Même si aucun sondage n'a été effectué ici, nous avons toutes les raisons de croire que la proportion de Québécois s'étant déjà baignés nus en compagnie d'autres personnes serait comparable à celle des États-Unis, soit 18 p. cent, selon un sondage Roper en 1985» soutient Michel Vais.

En 1983, un sondage Gallup indiquait par ailleurs que près de 40 p. cent des Américains étaient favorables à l'idée qu'il y ait des lieux publics désignés pour la pratique du nudisme. En France où de telles plages sont reconnues officiellement, le taux d'approbation atteint 75 p. cent. En Hollande, selon le président de la Fédération naturiste internationale Bart Wijnberg, il appartient aux tribunaux de déterminer, le cas échéant, si l'endroit est prêt à la nudité; 90 p. cent des Hollandais seraient favorables aux plages nudistes désignées.

La nudité selon la loi

Au Québec, malgré l'absence de reconnaissance officielle de plages publiques nudistes en dehors des clubs privés, il existe au moins 33 plages «libres», c'est-à-dire des endroits isolés où le nudisme est plus ou moins toléré. Certaines de ces plages se trouvent dans des parcs publics comme au parc Paul Sauvé, à Pointe Taillon, dans le parc de la Gatineau et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ceux qui fréquentent ces endroits s'exposent non seulement aux indiscretions des voyeurs mais également à certaines poursuites légales. Le Code criminel indique en effet que «quiconque, sans excuse légitime, est nu dans un endroit public ou exposé à la vue du public est coupable d'une infraction» (art. 170).

Toutefois plusieurs Cours d'appel provinciales de même que la Cour suprême du Canada ont reconnu que la baignade, les activités de plein air ou le bronzage dans des endroits écartés pouvaient constituer des raisons légitimes pour se trouver nu dans un lieu public.

Le deuxième paragraphe de l'article 170 ajoute que la tenue doit «offenser la décence ou l'ordre public». C'est donc l'intention de choquer qui crée l'infraction et non la simple nudité qui n'a jamais été considérée par les tribunaux comme indécente en soi. De plus, la poursuite doit être autorisée par le procureur général. Cela n'empêche pas certains directeurs de parc ainsi que la police de harceler les nudistes et de leur infliger des contraventions.

Des zones désignées?

Ce que souhaite la FQN, c'est que les autorités désignent certaines plages comme nudistes, avec une signalisation appropriée. Au désormais célèbre Lac Meech dans le parc de la Gatineau ainsi qu'à Pointe Taillon au Lac Saint-Jean, on a installé des affiches indiquant aux promeneurs qu'ils pouvaient rencontrer des nudistes. À Pointe Taillon ces affiches furent enlevées lors de l'aménagement d'une piste cyclable. La

section naturiste devait être relocalisée.

Mme Gisèle Desrochers, sous-ministre responsable des parcs au ministère des Loisirs, est plutôt contre de tels lieux désignés. «Je ne vois pas comment cela pourrait être compatible avec la vocation d'un parc public qui doit être accessible à toute la population, dit-elle. Je ne vois pas non plus l'utilité pour l'État d'intervenir puisqu'il n'y a pas de demande dans ce sens et que cela heurterait la sensibilité des usagers.

«La tolérance qui prévaut à Pointe Taillon vient du fait que les naturistes occupaient déjà ce site avant l'établissement du parc. Nous avions deux possibilités: interdire complètement ou gérer en bon père de famille. Nous avons choisi la tolérance.»

Au Parc Paul Sauvé, les autorités ont installé sur la portion de plage traditionnellement fréquentée par les nudistes des affiches reproduisant la première partie de l'article 170 pour décourager cette pratique. Toutefois le directeur adjoint, M. Florian Gaudreau, reconnaît que les naturistes ne perturbent pas l'ordre public.

«Il ne nous appartient pas d'intervenir parce que la nudité est de juridiction fédérale, explique-t-il. À chaque année nous demandons au gouvernement de se brancher sur cette question, mais il n'a pas la volonté politique d'agir. De notre côté, nous ne pouvons pas porter plainte; la plainte doit venir du public.

«Personne ne le fait parce que les nudistes ne dérangent pas et ne causent pas de problème. Je rencontre assez d'usagers pour affirmer que le public est très tolérant face à cette pratique. De plus, la plage en question est à l'écart de la plage officielle.»

M. Gaudreau a par ailleurs reconnu qu'au cours de la dernière saison estivale, il a eu une «très nette augmentation» de nudistes sur cette plage.

Contrairement à ce que soutient Mme Desrochers, le FQN, qui compte près de 2000 membres, affirme de son côté avoir présenté de nombreux mémoires faisant valoir la pertinence de reconnaître certaines zones naturistes. On a même évoqué l'attrait touristique et une saine éducation à la sexualité et à l'écologie.

«Les voyeurs sont vite déçus parce qu'il n'y a pas d'excitation pour eux, déclare Michel Vais. De plus les enfants habitués au nudisme ne sont pas obsédés par la nudité et cette pratique est un antidote à la pornographie. Les adolescents dans les clubs de nudistes sont beaucoup plus tranquilles que dans les autres campings.»

Dans la même veine, Bart Wijnberg, lors de son passage à Montréal en mars dernier, soutenait que «les plages nudistes européennes sont plus calmes et plus propres que les autres parce que leurs usagers ont



Il n'y a que dans certains clubs privés que l'on peut se livrer impunément au nudisme intégral.

une plus grande conscience du respect de l'environnement».

La FQN définit le nudisme comme une «pratique de la nudité intégrale visant la sauvegarde de l'équilibre physique et psychique de l'être humain par la détente au contact de la nature, par des exercices physiques, par le respect de règles simples d'hygiène et par l'épanouissement de la créativité».

Où peut-on pratiquer le nudisme au Québec?

Les meilleurs endroits pour pratiquer le nudisme en toute tranquillité demeurent les clubs privés. Le nudisme y est obligatoire pour tous et les personnes seules ne sont généralement pas admises, ce qui élimine les simples voyeurs. Plusieurs activités de plein air y sont possibles comme dans tout camping. Certains y cultivent des jardins ou font des excursions en canot.

Nous possédons au Québec l'un des plus vastes camps de nudistes en Amérique, Le Paradis de Chertsey. Encore l'année dernière, les personnes seules y étaient acceptées si elles étaient membres de la Fédération québécoise de nudisme.

Parmi les autres centres associés à la FQN, on note L'Avantage à Pont Rouge, Loisir air soleil à L'Avenir, Le Cyprès à Notre-Dame-de-Montauban, La Vallée rustique à Frelighsburg, L'Oasis à La Plaine, le Domaine de l'Eden à Saint-Stanislas, Le Domaine soleil de l'amitié à St-Cyrille-de-Wendover. D'autres camps existent à Saint-Antoine-Abbé (La Pommerie), à Rouen (Les Amis de la nature) et à St-Raymond de Portneuf (Camping nature-détente).

Quant aux plages dites «libres» (nudisme toléré mais à vos risques), on trouve les principales et les plus belles au parc Paul Sauvé à Oka, à la Pointe Taillon au Lac Saint-Jean, aux Îles-de-la-Madeleine (les plages de l'Eolienne, de l'Ouest, du Havre), sur la Rivière Rouge près de Calumet, aux cascades de Baie-Saint-Paul, aux dunes de Tadoussac.

La FQN publie à chaque année une liste complète de ces plages avec les indications pour s'y rendre. La Fédération, qui est membre du Regroupement Loisir Québec, organise également des activités d'intérieur (volley-ball, natation, yoga...) à Montréal et Québec pendant la saison hivernale.



A certains endroits, on s'adonne même à la pêche aux petites écrevisses.



Lysiane Gagnon

Le juge de Val-d'Or

Si le juge Viens voulait mettre Val-d'Or sur la carte, on peut dire qu'il a réussi, tout en accordant lui-même à une notoriété que rien n'annonçait, le principal engagement social de l'obscure magistrat ayant été de devenir, en 1981, marguillier de la paroisse de Sainte-Thérèse d'Amos.

Mais pourquoi notre juge-marguillier s'est-il arrêté en si bonne voie? Après avoir forcé Chantal Daigle à mener à terme, sous peine d'emprisonnement, sa grossesse non-désirée, il aurait pu, pour bien s'assurer qu'elle ne serait pas tentée de lui désobéir, la confiner dans une cellule de la prison Tanquay jusqu'au jour de l'accouchement. Il aurait aussi pu lancer contre elle un mandat d'extradition préventif aux États-Unis et alerter Interpol, pour s'assurer qu'elle ne serait pas tentée d'aller se faire avorter ailleurs. (Une méthode plus simple, qu'il faudrait envisager pour l'avenir, serait d'enlever leur passeport aux femmes enceintes.)

Le juge-marguillier aurait également pu étendre aux futurs foetus la portée de son jugement. À 21 ans, Chantal Daigle en a pour au moins un quart de siècle à pouvoir faire des bébés. Pourquoi ne pas lui interdire tout recours à la contraception? Qui sait si Jean-Guy Tremblay, le géniteur qui a forcé, fin janvier, cette jeune femme à cesser de «prendre la pilule» même si elle ne se sentait pas prête à avoir un enfant, qui l'aurait ensuite, selon son témoignage, battue et menacée sous divers prétextes, qui l'a empêchée de se faire avorter en mai quand c'était humainement possible, pour finalement mettre en danger la vie et l'équilibre psychologique de cette jeune femme en l'empêchant par injonction de recevoir une intervention in extrémis, à l'étape ultime où le moindre délai devient tragique... qui sait, donc, si Jean-Guy Tremblay ou un autre type du même acabit ne voudra pas d'autres rejets de la même génitrice? Dans la logique du jugement Viens, la jeune femme ne devrait-elle pas être soumise à des contrôles périodiques pour bien vérifier qu'elle n'utilise aucun moyen de contraception susceptible de porter atteinte à la vie, laquelle commence, opine notre juge-marguillier, «au moment de la conception»... ce qui exclut, notamment, le stérilet, lequel recrée, sur un mode mineur, le mécanisme de l'avortement.

En fait, comme il s'agit ici de régler non pas seulement le cas de Chantal Daigle mais celui de toutes les femmes en âge de procréer, le Québec pourrait s'inspirer du modèle de l'Irlande, où il est interdit de vendre et de distribuer des contraceptifs. Là, comme dirait le juge Viens, la nature suit son cours, et les droits des hommes sur leurs femmes et leur progéniture sont reconnus.

Mais en attendant, admirons l'intrépidité intellectuelle du juge de Val-d'Or, qui ne craint pas de faire jurisprudence à lui tout seul, et en une ou deux heures seulement — quitte, déclara-t-il du haut du banc, «à retarder le souper» —, dans un domaine où la Cour suprême a multiplié les nuances, et où cinq juges de la Cour d'appel ont estimé qu'il fallait, malgré l'urgence de la situation, au moins quelques jours de réflexion.

Avec la belle impétuosité propre aux cœurs simples, le juge Viens n'a pas hésité à devenir le premier magistrat du pays à trancher la question des droits du foetus (pour lui, c'est simple: ils ont préséance sur ceux de la femme), sans même juger utile de s'attarder au jugement-clé de la plus haute cour du pays, qu'il interprète du reste assez bizarrement. «La Cour suprême, dit-il, n'a pas dit que la grossesse constitue en soi une atteinte aux droits (de la femme)...» Evidemment que la Cour suprême n'a pas dit cela, personne d'ailleurs n'a jamais proféré une telle sottise. Ce que la Cour suprême a dit, mais cela, le juge Viens n'en fait pas mention, c'est que L'OBLIGATION de poursuivre une grossesse NON-VOULUE constituait une atteinte aux droits de la femme. La Cour suprême a également retenu la notion capitale du degré d'avancement de la grossesse. Mais le juge-marguillier n'a cure de ces subtilités: Chantal Daigle aurait été enceinte de six semaines qu'il aurait statué de la même façon.

Ce jugement concocté par un juge seul entre la pause-café et l'heure du souper a quand même d'immenses qualités: d'une part, il constitue un beau traité de linguistique. Le conquistador de Val-d'Or affirme que nos lois seraient, du moins dans leur formulation, plus répressives qu'ailleurs, puisque c'est sur le libellé de la Charte québécoise des droits et sur certaines dispositions du code civil concernant les droits successoriaux des héritiers non-nés, qu'il fonde son argumentation.

D'autre part, ce jugement dément le préjugé qui veut que les textes juridiques soient «plates» à lire. Il est au contraire fort divertissant. On y découvre, par exemple, à côté d'un mystérieux Borowski (pour Borowski), l'existence d'un dénommé Morgan Taylor (sic), afetoiles

Pas d'avortement, conclut notre juge-marguillier, nulle part, jamais, même pas à cinq semaines, même pas dans les cas de viol, même pas quand la femme a été, comme c'est clairement le cas ici, victime d'intimidation et de chantage.

Fort bien, juge Viens. Mais si jamais l'une des femmes que vous et vos collègues forcerez à accoucher comme une bête en captivité, si jamais l'une de ces femmes meurt sur une table d'opération clandestine, nous serons nombreux à réclamer qu'on vous traîne en cour pour cause de meurtre. Et alors, l'autre question qui se posera sera celle-ci: une femme est-elle un animal reproducteur ou un être humain?

Il y a toutefois un chapitre à ajouter à l'ignoble lutte de pouvoir entreprise par les Jean-Guy Tremblay et les Gregory Murphy de ce monde. Ils peuvent toujours, avec la complicité de certains juges, obtenir par injonction le contrôle sur le corps de leurs compagnes, seraient-elles des maîtresses d'un jour seulement, mais les luttes de pouvoir sont des jeux qui se jouent à deux.

Maintenant, les femmes sont prévenues: certains hommes sont des partenaires dangereux à qui il ne faudra rien révéler... et c'est facile, car c'est presque toujours la femme qui contrôle la contraception (et certains moyens, comme la pilule, sont invisibles), et c'est toujours la femme qui est la première à percevoir ou à apprendre qu'elle est enceinte. Elle peut se faire avorter à l'insu du géniteur. C'est une triste façon de vivre, mais d'ici à ce que les femmes apprennent à détecter et à éviter les salauds, il leur faudra se placer en état de légitime défense.



LE MARCHÉ
DES ILLUSIONS

Un timbre pour moins de deux habitants

Des tirages, qui se satisferaient de 300 000 exemplaires, atteignent parfois 15 millions



DENIS MASSE

Les philatélistes, dont la communauté trouve toujours matière à rouspéter parce que la réalité n'est jamais conforme à ses attentes, blâment l'Administration postale d'émettre de trop grandes quantités de timbres à chaque émission.

Actuellement, les tirages oscillent entre 10 millions d'exemplaires pour les timbres commémoratifs destinés au courrier à l'étranger, et 15 millions d'exemplaires pour les timbres d'usage domestique, soit un timbre pour un peu moins de deux habitants.

Compte tenu de la population du Canada, quelque 26 millions, et du nombre des philatélistes, le tirage idéal serait approximativement de 300 000 exemplaires, pas davantage. Conciliants, des marchands disent qu'ils s'accommoderaient de tirages de trois millions.

Et lorsque les Postes ont consenti, en 1978, à réduire à 3,8 millions d'exemplaires le nombre des blocs-feuillets de l'exposition internationale Capex 78, les philatélistes ont cru détenir la pièce moderne la plus prometteuse au plan de l'investissement.

Ils furent déçus. Aujourd'hui encore, bien qu'un grand nombre de collectionneurs aient fragmenté ce feuillet pour en utiliser pratiquement les timbres dans leur courrier, cette pierre blanche de la philatélie canadienne s'obtient pour moins de \$3,50, à peine le

double de sa valeur nominale, ce qui est la norme pour tous les timbres neufs chez les marchands.

«Cela prouve qu'il n'y a pas 3,8 millions de collectionneurs au Canada», commente laconiquement Serge Laramée, un homme qui s'est taillé une place enviable dans les milieux commerciaux des timbres et monnaies. Établi à Boucherville, il a aujourd'hui un personnel de 12 employés et organise près de 40 ventes à l'enchère par année, sans compter quatre «salons» du timbre à Montréal et à Québec.

Incrédulité

On rencontre un grand nombre de philatélistes sceptiques à l'endroit des chiffres fournis par la Société canadienne des Postes. Selon eux, la pléthore de feuillets Capex 78 sur le marché est telle qu'on ne peut raisonnablement prêter foi aux assertions de l'administration postale à leur sujet. Et il n'existe effectivement aucun moyen de contrôle sur ces chiffres, que nul ne vérifie.

Les imprimeurs, quant à eux — des ateliers d'impression spécialisés dans les valeurs fiduciaires — sont prompts à invoquer le caractère confidentiel des contrats passés avec les Postes canadiennes.

Le paradis en France

Les tirages énormes de nos timbres, qui ont baissé quelque peu au cours des dernières années (ils étaient auparavant de 22 millions d'exemplaires et ont même touché des plafonds de 50 millions!), expliquent en partie l'état lamentable du marché des timbres canadiens.

La France, par contraste, qui compte 60 millions d'habitants et

fait une large consommation de ses timbres, limite ses tirages à huit ou dix millions d'exemplaires. Parfois moins.

Le nombre des timbres vendus y est en outre annoncé périodiquement et les collectionneurs, dès lors, savent exactement, la quantité qui en circule: le marché n'est pas parsemé de trous noirs et d'impondérables, comme il l'est au Canada. Même usagés, les timbres français jouissent toujours de bonnes cotes, et la spéculation en est souvent profitable.

Récemment, les timbres en carnets consacrés aux Personnes célèbres (première série) ont vu leurs prix monter en flèche. On les paie \$135 à Montréal, alors que leur valeur nominale est de \$3 à peine. Une autre série, montrant des oeuvres de caricaturistes célèbres, vaut \$15 au lieu de \$5 à l'émission. Mais la France n'est pas qu'un pays faisant grand usage de ses timbres (voyez les

lettres qui en parviennent: elles sont rarement affranchies de «Marianne» et moins encore au moyen de rubans d'affranchissement mécanique); elle bénéficie aussi, dans le monde entier, de l'intérêt que son histoire et sa culture inspirent aux collectionneurs. Pour les dizaines de millions de Français qui utilisent abondamment leurs timbres, il se trouve probablement autant d'étrangers désireux d'insérer les mêmes vignettes dans leurs lointains albums.

C'est l'appréciation éclairée de Luc Legault, 30 ans, un subtil observateur du marché du timbre qui a roulé maintes fois sa bosse chez les marchands de Montréal.

Un principe immuable

Mme Louise Maffett, qui, à Ottawa, décide du volume de chaque émission canadienne de timbres, dit répondre à des exigences auxquelles elle ne peut se soustraire. Elle le fait, de plus, en ac-

cord avec d'autres fonctionnaires connaissant le nombre de bureaux de poste en activité ainsi que les délais requis par l'écoulement de tirages antérieurs.

Le principe appliqué est celui que le ministre des Postes a transmis à son successeur, la nouvelle Société canadienne des Postes: les timbres commémoratifs doivent être fournis à chacun des comptoirs postaux du Canada en quantités suffisantes pour en assurer la vente pendant une dizaine de jours.

Il y a 15 000 comptoirs postaux au Canada, et nous rappelons que, avec la récente libéralisation de la vente des timbres, on n'évoque pas ainsi que les bureaux de poste. Le premier objectif des Postes canadiennes n'est pas d'alimenter le marché des collectionneurs, mais de répondre adéquatement à la demande pratique des timbres.

Le côté évanescence des timbres

DENIS MASSE

Présentez-vous au bureau de poste et, sans demander spécifiquement un timbre, dites au commis que vous avez cette lettre à expédier. Invariablement, au lieu de feuilleter son cahier de timbres et d'en détacher un pour vous, il va se retourner et passer le pli dans une machine délivrant un ruban d'affranchissement mécanique. Les philatélistes n'aiment pas cette fâcheuse habitude

de des postiers qui a pour effet de laisser sans usage un trop grand nombre de timbres de chaque émission et qui, à la longue, détériore le marché des timbres de collections.

Mais cette coutume observée aux guichets des postes révèle également que les timbres, inventés par le Britannique Rowland Hill en 1840, ont perdu toute utilité et que leur usage ne persiste que pour satisfaire les collectionneurs.

Empruntez un «Bluenose»

neuf à un spécialiste aimable et faites le tour de la quinzième de marchands qui ont pignon sur rue à Montréal en leur demandant combien ils vous en offrent. Pas deux d'entre eux ne proposeront la même somme et l'écart entre le maximum et le minimum témoignera de l'ampleur des disparités du marché des timbres à Montréal.

Répétez l'opération à Toronto et vous constaterez une uniformité nettement plus grande des offres: un marché beaucoup plus ferme y est en vigueur.

Les collectionneurs de la région de Montréal occupent le quart du marché national des Postes

DENIS MASSE

À la Société des Postes, on considère les philatélistes comme «un marché stable», et le chiffre d'affaires avec cette clientèle-cible au Canada a été de \$19 millions au cours de l'année fiscale 1987-88, selon les plus récentes données disponibles.

Mais la stabilité de ce marché est pour le moins douteuse puisque les chiffres absolus s'en répètent d'année en année malgré les augmentations successives des tarifs postaux et le constant accroissement de la population du pays.

Quoi qu'il en soit, les \$19 millions de recette des produits philatéliques du Canada sont une goutte d'eau dans l'océan des revenus de la Société des Postes, qui ont été à \$3,140 milliards dans la même période.

Pendant six mois

Le Service philatélique des Postes canadiennes vend les timbres pendant six mois à compter de leur émission. Après, les timbres en circulation deviennent l'enjeu du phénoménal marché des timbres de collection, dont les ventes globales au pays peuvent atteindre \$100 millions par année, somme établie par extrapolation et dont le calcul n'est pas à imputer à Statistique Canada.

Quant aux timbres invendus par le Service philatélique fédéral, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, ils sont détruits périodiquement.

Dans la région de Montréal seulement, 20 comptoirs philatéliques réalisent des ventes de \$2 millions par année, révèle M. Pierre Dansereau, qui dirige la distribution des produits philatéliques.

Les ventes philatéliques sont fortes au Québec, particulièrement dans la région de Montréal. À eux seuls, les comptoirs philatéliques du Québec réalisent jusqu'à 21 p. cent des ventes effectuées par ces comptoirs au Canada. Ce qui représente près du quart du chiffre d'affaire de tous les comptoirs philatéliques au pays. À cet égard, Montréal se compare avantageusement à Toronto et il est fréquent que le volume mensuel des ventes dans la région de Montréal dépasse celui qu'on enregistre à Toronto.

Les Postes canadiennes ont pris

à leur compte en 1971 la production et la vente des plis *Premier jour*, que les collectionneurs considèrent comme «les actes de naissance des timbres». Il s'agit d'enveloppes affranchies au moyen de timbres nouveaux et portant un cachet à la date de leur apparition publique. Ces enveloppes comportent toujours une illustration appropriée au sujet de l'émission et peuvent constituer des ajouts intéressants dans des collections thématiques.

Un philatéliste de Châteauguay, M. Marcel Cool, a contribué au regain de popularité que ces pièces connaissent depuis l'année dernière en publiant le seul catalogue des plis *Premier jour* canadiens disponibles. Il y précise, entre autres, quelles sont les pièces les plus recherchées et donc les plus chères. Son livre fait

autorité dans le domaine au Canada et aux États-Unis.

Les firmes privées ont dû fermer

Par leur coup de main dans les *Premiers jours*, les Postes, régies à l'époque par un ministre fédéral, ont anéanti une dizaine de firmes privées qui assuraient ce service auprès des collectionneurs. Les Postes ont justifié leur initiative en affirmant que les «Premiers jours» leur revenaient de droit puisqu'ils se composent de leurs propres produits. Les États-Unis et la France sont parmi les États qui abandonnent ce secteur à l'entreprise privée.

Un grand nombre de philatélistes boudent ces plis *Premier jour*, alléguant notamment que les timbres en portent des oblitérations

«Nous visons également à communiquer au plus grand nombre de Canadiens possible, où qu'ils soient, le message culturel ou historique de nos timbres», ajoute Maffett.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner de voir les presses à timbres dispenser jusqu'à 15 millions de timbres commémoratifs à chaque émission. Par contre, les «gloires régionales», comme le Curé Labelle, pionnier des Laurentides, ou Trefflé Berthiaume, bâtisseur du journal *La Presse*, ou encore Persillier-Lachapelle, cofondateur de l'hôpital Notre-Dame, n'émeuvent guère les acheteurs de timbres en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve. Pas plus, d'ailleurs, qu'un Charles Inglis, récemment honoré d'un timbre pour avoir été le premier évêque anglican à s'établir en Nouvelle-Écosse, n'a de notoriété dans les rues de Montréal.

Quoi qu'il en soit, le mystère le plus complet entoure toujours les quantités vendues de chaque émission de timbres au Canada. Les quantités vendues... et les quantités détruites.

En plusieurs cas, ces données seraient nécessaires pour déterminer la valeur des pièces en circulation puisque cette valeur dépend en partie de l'offre qui en existe, laquelle est elle-même fonction des quantités disponibles sur le marché. C'est l'ABC du commerce.

En nombre d'instances, des corps constitués, des journalistes, voire des philatélistes et autres particuliers, ont tenté d'obtenir ces chiffres.

En vain. Dans certains cas, on a même invoqué la loi de l'accès à l'information pour ne pas répondre et l'administration a toujours prétendu qu'elle ignorait elle-même ces données, en plus, apparemment, de ne tenir aucune comptabilité des ventes de ses différents types de timbres. Madame Maffett en a réitéré l'affirmation à *La Presse* il y a un mois dans ses bureaux, en présence d'un témoin.

«Toutefois, a-t-elle prudemment annoncé, cette ténébreuse période s'achève. Du moins, nous étudions les possibilités de compilation par ordinateurs, dans un avenir prochain, pour chaque timbre émis.»

Certains s'étonneront que la Société canadienne des Postes ne dispose pas encore de l'équipement moderne pour comptabiliser ses ventes, alors que la moindre boutique est maintenant dotée de ce type de machine indispensable au contrôle des inventaires.

Mais, après tout, c'est possible...



PHOTOS REMI LEMÉE, La Presse

L'un des produits les plus populaires de la Société canadienne des Postes auprès des adeptes est la collection annuelle des timbres émis au cours des douze mois précédents, collection que nous montre ici M. Jean Forget, commis à la Maison de la Poste. Cet ouvrage fait pester les négociants car il prolonge le rôle utilitaire des timbres de collection au-delà des délais normaux de six mois.



La Maison de la Poste, ouverte il y a dix ans dans les anciens locaux d'Information Canada, au 640 ouest, rue Sainte-Catherine, fait des affaires d'or. En peu de temps, elle est devenue le plus prospère comptoir philatélique du Canada.

de complaisance parce que ces enveloppes ne passent pas réellement par le système postal, et qu'il s'agit en outre de «premiers jours» factices.

Ces enveloppes, en effet, sont souvent oblitérées plusieurs jours avant l'émission des timbres et c'est la date du cachet qui détermine le moment de leur mise en vente.

En exemple de cette absurdité, on cite les plis *Premier jour* de timbre de 32 cents émis en 1984 pour célébrer le 450^e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada. La date d'émission, le 24 avril, correspondait avec le Vendredi saint, jour traditionnellement férié.

Le service postal était donc inactif ce jour-là, et les bureaux de poste fermés partout au pays... à l'exception de celui temporairement aménagé dans les salons du Château Frontenac, et qui justifia à lui seul l'émission des plis *Premier jour*!

Outre les timbres et les plis *Premier jour* (PPJ), les Postes commercialisent des cartes postales, des pochettes-souvenirs, des cartes d'expositions (réservées aux manifestations internationales) et enfin les fameuses collections-souvenirs annuelles, ces albums qui renferment tous les timbres émis durant l'année, accompagnés de textes explicatifs.

Une femme y a la haute main

La division des produits philatéliques à la Société canadienne des Postes a été confiée à une femme, madame Louise Maffett, dont la compétence suscite l'admiration dans son entourage.

Mme Maffett supervise également la conception des timbres-poste en collaboration avec l'artiste retenu, leur production, ainsi que la vente des produits philatéliques. Le Centre national d'Antigonish, qui remplit les commandes des philatélistes, est sous son autorité.

Auparavant, Maffett dirigeait les recherches à la Division du design des timbres-poste et elle assurait le suivi de la production artistique, depuis le choix de l'oeuvre jusqu'à l'exécution finale, en collaboration avec les membres du Comité consultatif.

Maintenant, elle décide aussi des quantités de timbres à imprimer lors de chaque émission.

Maurice Brosseau à Hong Kong : un jésuite devenu spécialiste de la question chinoise.



Le jésuite Maurice Brosseau analyse la Chine

Expulsé de Chine après la « libération », comme tous les religieux, Maurice Brosseau a contribué depuis au renom de la revue *China News Analysis*. Sa connaissance de la Chine en fait un spécialiste très sollicité. Pierre Houde, de Québec, revient d'un séjour d'un an en République populaire de Chine (Kunming Yunnan). De passage à Hong Kong lors de la crise de Beijing, il s'est entretenu avec Maurice Brosseau. Il nous livre l'entrevue qui suit.

PIERRE HOUDE: Après dix ans de « modernisation », la situation à Beijing marque-t-elle un temps d'arrêt ?

MAURICE BROUSSEAU: Dix ans n'explique rien. La Chine se cherche depuis 150 ans. Elle n'arrive pas à trouver la formule qui répondrait à ses besoins. Les conditions matérielles et humaines de ce pays sont difficiles à contrôler. Pensez aux diversités ethniques, culturelles ou régionales. Certaines allégeances régionales portent ombrage au mythe de la Grande Chine. Ces réalités régionales contredisent le mythe.

Ceci soulève la question de l'essence même du Chinois. Il ne sait plus ce qu'il est. Il n'arrive pas à se définir comme Chinois. Sa critique est émotionnelle plutôt que structurelle. Devant la situation actuelle, il manifeste une sorte d'incapacité. Il réagit en se réfugiant dans le rituel et la moralité. Depuis le 4 mai 1919, sans véritable continuité culturelle, il a développé son côté affectif. La liberté, au sens occidental du terme, n'existe pas en Chine. Chez le chinois, elle est synonyme d'égoïsme et mise en position avec le besoin d'épanouissement de la société.

P.H.: Comment cette crise affecte la « modernisation » de la Chine ?

M.B.: Il n'y a pas de modernisation sans le respect de la façon chinoise de faire les choses. La manière de réagir des dirigeants déterminera le genre de « modernisation ». D'une part, ils ne peuvent ignorer la véracité des questions posées par les étudiants. D'autres part — comme plusieurs l'ont déjà signalé — l'incompétence de Li-Peng est déjà consacrée pour avoir mal conseillé Deng Xiaoping.

Ça prendra encore quelque temps avant de saisir le sens des changements chez les dirigeants suite à la crise.

P.H.: Va-t-on assister à une autre période noire ?

M.B.: Il se fera un grand ménage, ça c'est certain. Les étudiants sont les premiers visés. Dans ce cas ce sera vite fait. Ensuite viendra le tour des « corrompus ». Mais là, la partie est plus délicate : certains ont beaucoup de pouvoir. Il est difficile de congédier d'un seul coup l'ensemble des corrompus. On aura plutôt recours à la méthode de la chaise musicale ou à celle des déplacements de poste en province.

P.H.: Comment l'Alliance sacrée « dirigeants-armée-peuple » se sort-elle de cette crise ?

M.B.: Les dirigeants viennent de perdre la jeunesse. Ils perdent aussi les intellectuels qui espéraient travailler de l'intérieur pour améliorer le système. Sans être la fin d'un régime, des changements s'imposent. Par exemple, l'ascendance des provinces : elles réclament une plus grande autonomie. Beijing devra laisser aux provinces plus de pouvoirs, créant par le fait même un nouveau fédéralisme. C'est un scénario vraisemblable. C'est là un problème à long terme.

L'armée n'est pas un élément « modernisateur ». L'unité à refaire, la nouvelle unité du pays, ne peut reposer sur l'armée. Suite à la crise de Beijing, la fidélité de l'armée est remise en question.

P.H.: Est-ce le prélude d'un nouveau rôle de la Chine en Asie ?

M.B.: La situation actuelle alimente les craintes des pays asiatiques. Il suffit de regarder Hong Kong ou le Japon qui a de gros investissements en Chine. Depuis cinq ans, la Chine est très instable. Ce qui fait fuir le crédit, les touristes autant que les spécialistes. Chaque pays s'interroge sur la capacité de la Chine de créer une structure stable. Les conflits se multiplient entre les factions. Ça fait 20 ans que la Chine est en crise de succession. La chute de Hu, comme celle de Zhao et des autres, est significative. La formule prônée par Deng semblait valable mais aucun dirigeant n'a réussi à rester en place plus de 10 ans.

En fait, Deng est discrédité parce que son système n'a pas fonctionné. Sa formule de nommer des gens à des

postes sans leur laisser les pouvoirs de la charge a conduit Hu, Zhao et les autres à leur déchéance. Ils voulaient exercer le pouvoir lié à la fonction.

P.H.: Est-ce la fin d'un règne ?

M.B.: Le pouvoir à l'intérieur du parti est l'enjeu actuel. La lutte interne porte un message clair aux cadres. En tapant sur les étudiants, on cherche à faire peur aux autres. Mais ce n'est peut-être pas la fin parce que personne n'a prévu d'alternatives. Ceux qui sont en place n'ont pas cherché à en inventer. Il n'y a personne pour trouver dans la culture chinoise des symboles anciens à renouveler ; symboles capables de saisir l'imagination du peuple.

La remise en question qui s'impose doit passer d'une approche émotionnelle à une approche rationnelle en faisant une critique de la société. Mais les gestes posés par les dirigeants indiquent bien qu'ils sont prêts pour un certain temps encore à se serrer la ceinture. Dans cette crise, il semble bien que Deng se soit fait manipuler. En fait son principe de 1978 — la pratique fait foi de la vérité — est entièrement contredit depuis le 4 mai par l'action des dirigeants. Face aux étudiants, la tolérance découlant de ce principe ne s'applique plus. Pour les dirigeants, il s'agit de refaire le parti en maintenant la ligne dure.

Plusieurs traitent Li-Peng de marionnette et disent que Deng s'apprête à quitter la scène. Des gens plus réfléchis sont à mettre en place les éléments de ce renouveau.

P.H.: Dans la tourmente, comment Hong Kong se perçoit-elle ?

M.B.: Il y a émergence d'une nouvelle conscience. Le voyage à Londres du gouverneur Sir David Wilson témoigne d'une nouvelle réflexion des Anglais sur la question de 1997 et sur l'accord de 1984. Cette démarche reflète aussi l'appréhension des conseillers chinois auprès du gouverneur. Ces mêmes conseillers sont d'ailleurs très sensibles aux craintes exprimées par les citoyens de Hong Kong.

Chose plutôt inusitée, les événements de Beijing ont engendré deux grandes manifestations à Hong Kong. Antérieurement, les affaires politiques étaient laissées aux Anglais. Avant les événements de mai, les citoyens avaient peu conscience de leur unicité et de leur indifférence vis-à-vis de la politique. Maintenant l'élite chinoise de Hong Kong croit qu'un esprit différent peut naître et que l'heure est venue d'implanter de nouvelles institutions avant 1997.

On peut se demander si cette élite va pouvoir définir une voie qui valoriserait ce territoire aux yeux de Pékin.

P.H.: Comment la Chine se prépare-t-elle à 1997 ?

M.B.: Dans son apparition d'hier à la télé, Deng Xiaoping remarquait la nécessité de maintenir le parti, les ouvertures et les échanges avec l'extérieur.

Mais il y a peu de temps, Beijing levait le nez sur les manifestations de Hong Kong en ridiculisant le faible nombre de participants (Qu'est-ce qu'un million en regard du milliard d'humains en Chine?).

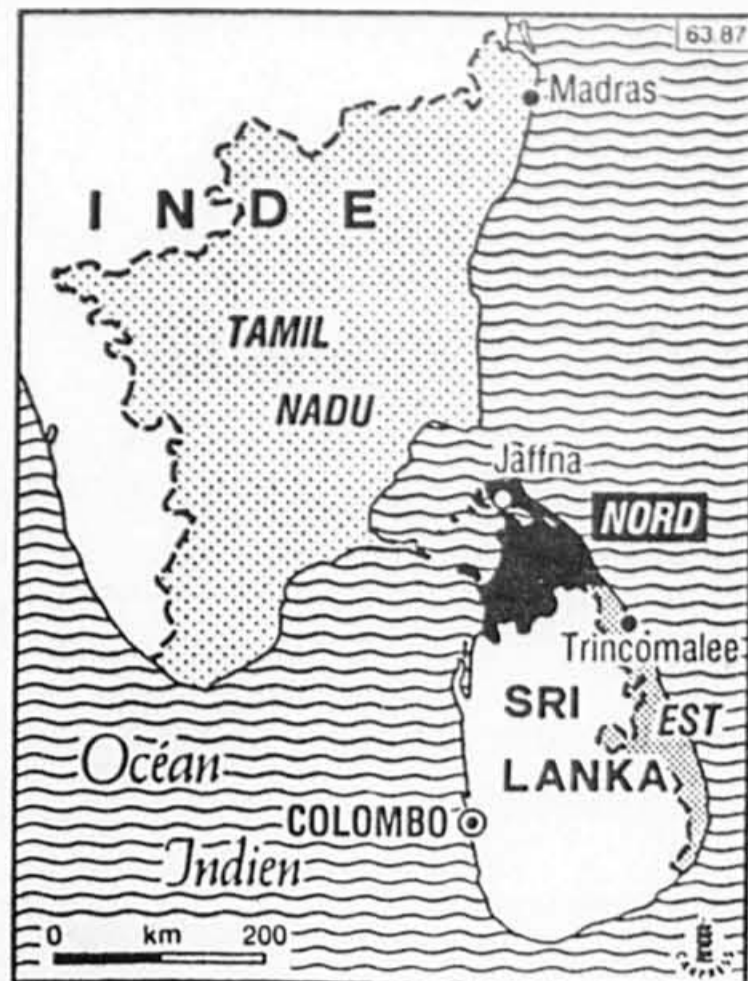
La Chine devra bientôt s'ajuster et prendre des décisions. Si tout reste imprécis, le nombre d'émigrés de Hong Kong qui n'est plus viable ou bien elle favorisera la croissance et le rôle de Hong Kong. Par ailleurs, Shanghai aimerait bien reprendre son rôle de capitale financière...

L'avenir de Hong Kong demeure imprécis. Mais la Chine devra mettre cartes sur table. L'incertitude fait fuir les capitaux et les gens compétents essentiels à la gestion d'une ville comme Hong Kong. Dans un cas de fuite, d'exode, c'est l'infrastructure de Hong Kong qui est en jeu. Est-ce que Beijing veut un squelette ou une société dynamique ?

Il est certain que les événements de mai soulèvent des questions pressantes à Beijing, à Hong Kong, en Asie et ailleurs.

Plus

L'Inde, à qui le président du Sri Lanka vient d'intimer l'ordre de quitter le pays avant le 29 juillet, se trouve désormais dans une situation difficile. Rien ne permet de croire pour l'instant que la troupe indienne quittera l'île, déchirée par diverses factions. Et la proximité d'élections en Inde n'est pas de nature à simplifier les choix de Rajiv Gandhi.



L'ombre de l'Inde sur le Sri Lanka : un mal de plus en plus incontournable



JOONEED KHAN

« Honnête courtier » partie « rétablir la paix » au Sri Lanka il y a deux ans, l'Inde se retrouve soudain dans l'embarrassante position d'ennemie commune de la plupart des forces adverses, étonnamment unies pour exiger le retrait de son contingent de 45 000 hommes, tout en continuant certes à s'entre-massacrer.

Ainsi, le président Ranasinghe Premadasa, qui se fit élire en décembre dernier en promettant d'obtenir le départ des troupes indiennes du Sri Lanka, a donné à l'Inde jusqu'au 29 juillet pour se retirer, soit la date du 2^e anniversaire de la signature de l'accord d'intervention signé entre son prédécesseur, Junius Jayewardene, et le premier ministre Rajiv Gandhi.

Que fera le Sri Lanka si l'Inde refuse ? « Nous ne sommes pas au courant de la stratégie gouvernementale, mais notre ministre des Affaires étrangères a parlé d'affrontements possibles », indique Asoka Wirasinghe, adjoint au Haut-Commissaire du Sri Lanka à Ottawa. Scénario fort improbable pourtant, quand on sait que les forces armées sri-lankaises comptent à peine 50 000 hommes.

Entre deux feux

Premadasa est pris en tenailles entre la guérilla guévariste du JVP (Front de libération du peuple), issue de la majorité bouddhiste cinghalaise et fortement implantée dans le sud, et les maquisards séparatistes du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), qui se battent au nom de la minorité hindoue tamoule pour un État indépendant dans le nord et l'est de l'île, grande comme le Nouveau-Brunswick.

C'est que le JVP, farouchement opposé à la mainmise du parti de Premadasa, l'UNP (Parti national uni), sur l'appareil d'État depuis plus d'une décennie, joue à fond la carte du chauvinisme cinghalais et accuse le gouvernement d'avoir trahi le pays en avalisant l'intervention militaire indienne et en cédant aux exigences tamoules d'autonomie interne, sinon d'indépendance.

Quant au LTTE, il juge que les mouvements tamouls pro-indiens, dont l'EPRLF au pouvoir dans la nouvelle province du nord-est créée dans le cadre de l'accord Gandhi-Jayewardene, et le très modéré TULF, dont le chef, Appapillai Amirthalingam, était abattu jeudi il y a neuf jours à Colombo pour avoir réclamé le maintien des troupes indiennes, ont trahi la cause de l'Eelam, et il leur fait ouvertement la guerre, tout en combattant et la présence indienne et le gouvernement Premadasa.

Saba Kuhan, porte-parole du LTTE à Londres, pense quant à lui que Premadasa s'apprête, dès le 30 juillet, à porter plainte contre l'Inde auprès de l'ONU et de la Cour internationale de La Haye pour violation de la souveraineté du Sri Lanka. Hypothèse qu'écarte toutefois un spécialiste canadien des affaires du Sri Lanka qui, sous le couvert de l'anonymat, affirme que Premadasa a déjà abdicé face à l'Inde.

Libanisation

« Le mieux qu'il peut souhaiter obtenir, dit-il, c'est la négociation d'un calendrier du retrait progressif des troupes indiennes du Sri Lanka, et cela au fur et à mesure que seront satisfaites par Colombo les exigences d'autonomie et de sécurité de la minorité tamoule. Si le Sri Lanka s'est libanisé sur le plan intérieur, ajoute-t-il, on peut dire qu'il s'est finlandisé sur le plan diplomatique, car il ne peut rien décider sans tenir compte des impératifs de l'Inde, superpuissance régionale. »

Pour Rajiv Gandhi, happé cette semaine encore par les retombées du scandale du contrat d'armes de \$ 1,3 milliard avec la firme suédoise Bofors, la question du Sri Lanka est cruciale en vue de l'échéance électorale de décembre prochain en Inde, quitte à ce que l'arrogance de ses propos ternisse ses prétentions

au bon voisinage et lui attire des accusations d'« hégémonie », comme ce fut le cas le week-end dernier lors de son séjour au Pakistan.

« C'est l'Inde qui a persuadé les Tamouls du Sri Lanka d'abandonner leur revendication d'un État indépendant et de déposer les armes, et l'Inde restera fidèle à son engagement de garantir aux Tamouls de ce pays que des pouvoirs leur seraient dévolus et qu'ils pourraient ainsi vivre en toute sécurité et avec dignité », a affirmé cette semaine Gandhi devant la Chambre basse du Parlement indien, dans un long discours de politique étrangère prononcé à son retour de Paris, Moscou et Islamabad.

Les visées de Gandhi

En se préoccupant des trois millions de Tamouls du Sri Lanka, Gandhi fait plus qu'exercer un droit de regard sur l'île ; il prépare un retour en force dans l'important État indien du Tamil Nadu (50 millions d'habitants), où une coalition d'opposants menée par le DMK a infligé un cuisant revers à son Parti du congrès lors des récentes élections provinciales.

« Gandhi a tenu en échec les Tigres du LTTE, qui veulent un État tamoul indépendant au Sri Lanka, c'est vrai, mais il n'a pu obtenir de vrais pouvoirs pour ses protégés de l'EPRLF dans la province du nord-est, dit l'expert canadien. Le gouvernement Premadasa, suivant le modèle présidentiel fort, n'a pas transféré des pouvoirs aux Tamouls ; il leur en a simplement délégués. Le pense que Gandhi réclame désormais un véritable transfert de pouvoirs aux Tamouls. »

En attendant, le contingent indien de « maintien de la paix », qui a perdu un millier d'hommes en deux ans, est la bête noire à la fois du gouvernement sri-lankais, des séparatistes tamouls et des extrémistes cinghalais. Déployé à l'origine pour désarmer les Tigres et assurer la sécurité des civils tamouls, il n'a réalisé ni l'un ni l'autre de ces objectifs. Passé le 29 juillet il risque de devenir la cible d'attentats encore plus fréquents.

« Ce n'est pas à l'Inde mais au Sri Lan-

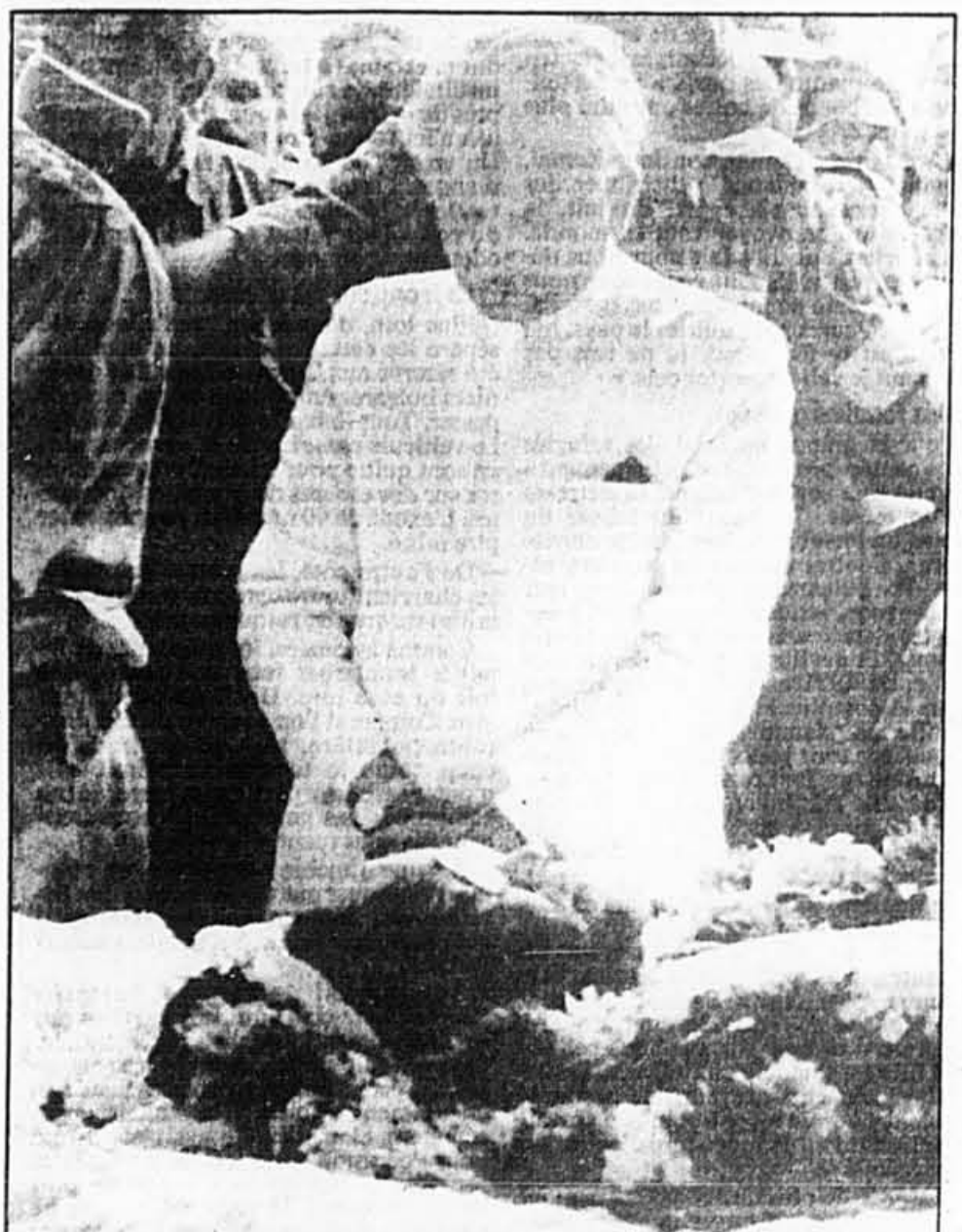
ka d'assurer la sécurité de sa minorité tamoule », a affirmé le Haut-Commissaire adjoint Asoka Wirasinghe, en citant une récente lettre de Premadasa à Gandhi. « Lors d'une escale entre Paris et Delhi, le premier ministre indien a déclaré qu'aucun des chefs d'État et de gouvernement qu'il avait rencontrés durant sa tournée n'avait soulevé la question du Sri Lanka », a-t-il souligné, ajoutant : « Le sort de 18 millions de personnes ne vaut rien à ses yeux. »

Menace de chaos

Le spécialiste canadien, pourtant critique envers les visées régionales de l'Inde, reconnaît toutefois qu'un retrait des troupes indiennes du Sri Lanka non seulement ne résoudre-t-il rien, mais risque fort bien de plonger le pays dans un chaos encore plus désespérant.

« Malgré la trêve de circonstance conclue avec eux le mois dernier et les pourparlers symboliques en cours, le gouvernement Premadasa ne peut pas s'entendre avec les Tigres, qui exigent l'indépendance et qui éliminent tous les Tamouls prêts à un compromis politique, dit-il. L'EPRLF se ferait donc liquider. Quant au JVP, il veut certes le départ des Indiens, mais il veut aussi la liquidation des résistants tamouls. Ce serait un véritable bain de sang, bien pire que ce que le Sri Lanka a connu jusqu'ici. »

Depuis le début de la guerre civile en 1983, au moins 20 000 Sri-lankais ont été tués, dont 3 500 victimes du JVP. Du 25 juin au 15 juillet dernier seulement, la violence politique a fait 542 morts. Selon Saba Kuhan, 20 000 Tamouls ont été victimes de pogroms entre 1948, année de l'indépendance, et 1981. Les tueries n'ont rien à envier à la boucherie libanaise : attentats massifs contre des civils de toutes communautés, règlements de comptes entre milices, assassinats de dirigeants. « Le Sri Lanka est devenu ingouvernable », dit l'expert canadien, qui ajoute, évoquant le mot des Anglais pour la proverbiale douceur de vivre à Ceylan, appelé *Serendib* par les Arabes : « Le *Serendipity*, c'est fini. »



Le ministre indien des Affaires extérieures, Natwar Singh, se recueille devant la dépouille du chef du Front uni tamoul de libération, Appapillai Amirthalingam, assassiné le 13 juillet.

PHOTO REUTERS

La Bulgarie vomit ses Turcs

Depuis le début du mois de juin, plus de 130 000 Bulgares d'origine turque ont fui la répression qui s'est abattue sur eux. Musulmans dans un pays orthodoxe, communistes du bout des lèvres, refusant obstinément la campagne de «bulgarisation» imaginée pour forcer leur assimilation, interdits de religion et de parole, les Turcs sont saisis d'un vaste mouvement de retour à la «Mère Patrie». De leur côté, les autorités bulgares répliquent par la force.

MICHEL DE MUELENAERE
collaboration spéciale

À la fois animé d'un sentiment de «pan-turquisme» et saisissant au vol l'argument de politique intérieure, Ankara réagit à la démarche bulgare en déclarant ouvrir ses frontières à tous ses enfants persécutés. Sofia y trouve apparemment l'occasion de régler sa question turque en se débarrassant de cette frange gênante. Soit 10 p. cent de la population totale du pays. Pour les réfugiés, le vent de Turquie suffit à peine à sécher les larmes.

Edirne: début juillet

Kemal, 53 ans. Ouvrier dans une fabrique de casseroles. Assis, l'air un peu perdu, sur le pas de sa petite tente blanche, le réfugié attend et respire lentement. Comme ses 2 700 compatriotes bulgares, il a fui son pays pour se réfugier de l'autre côté de la frontière. Depuis près de trois semaines, Kemal a quitté sa ville natale de Silistre, dans le Nord-Est de la Bulgarie. Il fait partie de la deuxième vague de ces Bulgares d'origine turque fuyant la répression qui s'est abattue sur eux depuis le début de l'année. Aujourd'hui, l'exode vers la «Mère Patrie» a dépassé le chiffre de 130 000 personnes.

Les Turcs de Bulgarie n'ont jamais été bien considérés, ni bien traités. Nous n'avons jamais pu accéder à des postes élevés. Certains d'entre nous ont même été obligés d'élever des porcs. Depuis 1985, les autorités ont entrepris leur politique de bulgarisation. Il nous est désormais interdit de parler turc, de circoncire nos enfants, de pratiquer la religion musulmane, d'enterrer nos morts et de nous marier selon les rites religieux. Ils ont également voulu nous faire porter des noms slaves. Mais ça n'est que cette année que les choses ont commencé à se gâter vraiment.

Bastonnade et fusillade

En un mois! Les affrontements entre policiers et turco-Bulgares font une soixantaine de morts. En juin dernier, lors d'une manifestation, la police est intervenue avec des chars et des camions. Quatre hommes et deux femmes sont morts. Beaucoup d'autres ont été battus et emmenés en prison. À Dulova, une bagarre entre la population et la police s'est terminée par la mort d'un enfant. Par balles.

«À Silistre, explique Hussein, un réfugié de 45 ans, on torturait huit heures par jour. Les gens étaient battus dans la rue. On a voulu m'obliger à changer mon nom turc et à m'appeler Ilya. Je n'ai pas voulu. Tous les trois jours, ils m'emmenaient à la prison. Là, les soldats m'ont battu avec la crosse de leur pistolet. J'ai aussi reçu des décharges d'électricité sur la plante des pieds.» La bastonnade et les coups de bottes ont duré plus d'un mois.

«À partir du 17 mai, continue Kemal, la police a commencé à distribuer des «demandes» de passeport. En fait, la Bulgarie veut renvoyer tout le monde. Les policiers ont tout fait pour nous empêcher de rester. Ils sont venus chez nous et ont ordonné de faire nos bagages. J'ai eu quatre heures pour quitter le pays. Ma femme est restée là-bas. Je ne sais pas comment je vais supporter cela.»

Des familles divisées

Pour la grande majorité des réfugiés du «centre provisoire d'hébergement» installé à la sortie d'Edirne, la détresse est la même. Tous ont dû laisser au moins un membre de leur famille derrière eux. Contrairement à la première vague de Bulgares persécutés dans leur propre pays, venus bien souvent en groupe, les derniers arrivés y ont laissé des plumes. Et quelles plumes! «Les garçons nés entre 1971 et 1975 ont été retenus pour accomplir leur service militaire, souffle une femme. Mon fils et mon beau-frère sont restés là-bas. Les autorités disant que leur passeport leur sera accordé s'ils continuent à travailler pendant 40 jours. Mais j'ai bien peur qu'ils ne les laissent pas partir, si la campagne d'octroi de passeports s'arrête.»

«Mes deux filles sont toujours en Bulgarie, emprisonnées, raconte Kemal. Avant de partir je n'ai pu les voir que dix minutes, à la prison. Ma femme, elle, viendra plus tard.» Partout la même plainte, «je suis arrivée en train avec mon mari et mon fils, explique celle-ci. Ma fille est toujours en Bulgarie. Les autorités empêchent certains de partir. Ils veulent que nous continuions à travailler et retardent la procédure d'octroi des passeports.»

Saignée de plus de 130 000 personnes, la Bulgarie est effectivement confrontée à de graves problèmes économiques. Les récoltes, les transports et de nombreuses usines sont proches de la paralysie. À tel point que vient d'être décrétée la «mobilisation civile en temps de paix», réquisi-

tionnant tous les citoyens de 18 à 60 ans ainsi que tous les véhicules nécessaires à la bonne marche de l'économie.

Mais si l'exode des Bulgares d'origine turque perturbe l'économie de leur pays natal, la «Mère Patrie» n'est pas beaucoup mieux lotie. Certes, pour Ankara, la question est de principe. Le vent de «pan-turquisme» qui souffle depuis quelques temps dans le pays exige que l'on accueille les frères persécutés. Mais avec un chômage de 20 p. cent et une inflation frisant les 70 p. cent, le reclassement de ces 130 000 personnes pose d'énormes problèmes. Sans parler de tous ceux qui attendent de pouvoir émigrer. Le milliard de livres turques (\$610 000) donné par les travailleurs du pays n'est qu'une goutte dans l'océan des dépenses engagées pour l'accueil.

La détresse entre en gare

Le vent continue de souffler entre les 700 tentes proprement alignées du camp d'Edirne. Ici transitent ceux qui n'ont pas de famille dans le pays ou dont les proches n'ont pas assez de moyens pour offrir l'hébergement. Il y a d'autres camps ailleurs. La ville a également ouvert sept écoles pour accueillir les réfugiés.

Juste à la sortie, devant le bâtiment de la gare, un invraisemblable bric-à-brac attend sous des bâches en plastique. Il y a tout ce que les réfugiés ont pu entasser dans leur voiture ou sur le train.

Edirne, ancienne capitale de l'empire ottoman, sonne un peu comme un espoir de nouvelle vie.

À Kapikule, tout est encore noyé par la détresse. Située à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie, traditionnel lieu de passage pour les Turcs d'Europe venant retrouver leurs racines anatoliennes, la petite ville a déjà vu débarquer 100 000 réfugiés depuis le début de l'exode. Le «train d'Europe» vient d'entrer en gare.

Un gros millier de Turcs campent sur le quai, en attendant sagement que les formalités douanières soient accomplies, cherchant aussi à changer en vitesse les quelques billets qu'ils ont pu sauver. Une centaine de poids lourds, loués par le gouvernement turc, font la queue pour charger biens et personnes en pagaille.

«Deux trains par jour, explique un policier, visiblement débordé. On ne sait pas à quelle heure ils arrivent. Chaque train comporte trois wagons de réfugiés. Les bagages sont entassés dans les wagons à bestiaux.» Couvertures, matelas, sac de couchage, bidons, l'essentiel. Sur le quai, une vieille promène une voiture d'enfant.

«À la gare en Bulgarie, ils nous ont traité comme des chiens, comme des moutons, raconte une jeune fille piquée de taches de rousseur. Des vieillards ont été traînés à terre. Les policiers nous insultaient. Je suis originaire de Rusçuk, près de la frontière roumaine. Pour venir jusqu'ici, nous étions 190 par wagons. Un voyage de 25 heures sans recevoir à manger. Certains debout dans les toilettes, les bébés dans les bras.» Les voitures du convoi attendent au soleil, dans une odeur nauséabonde.

La frontière du désespoir

Plus loin, dans le no man's land qui sépare les deux frontières, un couloir a été réservé aux Turcs en fuite. Les douaniers bulgares empêchent les voitures de passer. Tout le barda doit être déchargé. Le véhicule passe à vide et ses occupants en sont quittes pour trimballer leurs affaires sur des espèces de brouettes branlantes. L'exode de 40 ne devait pas présenter pire mine.

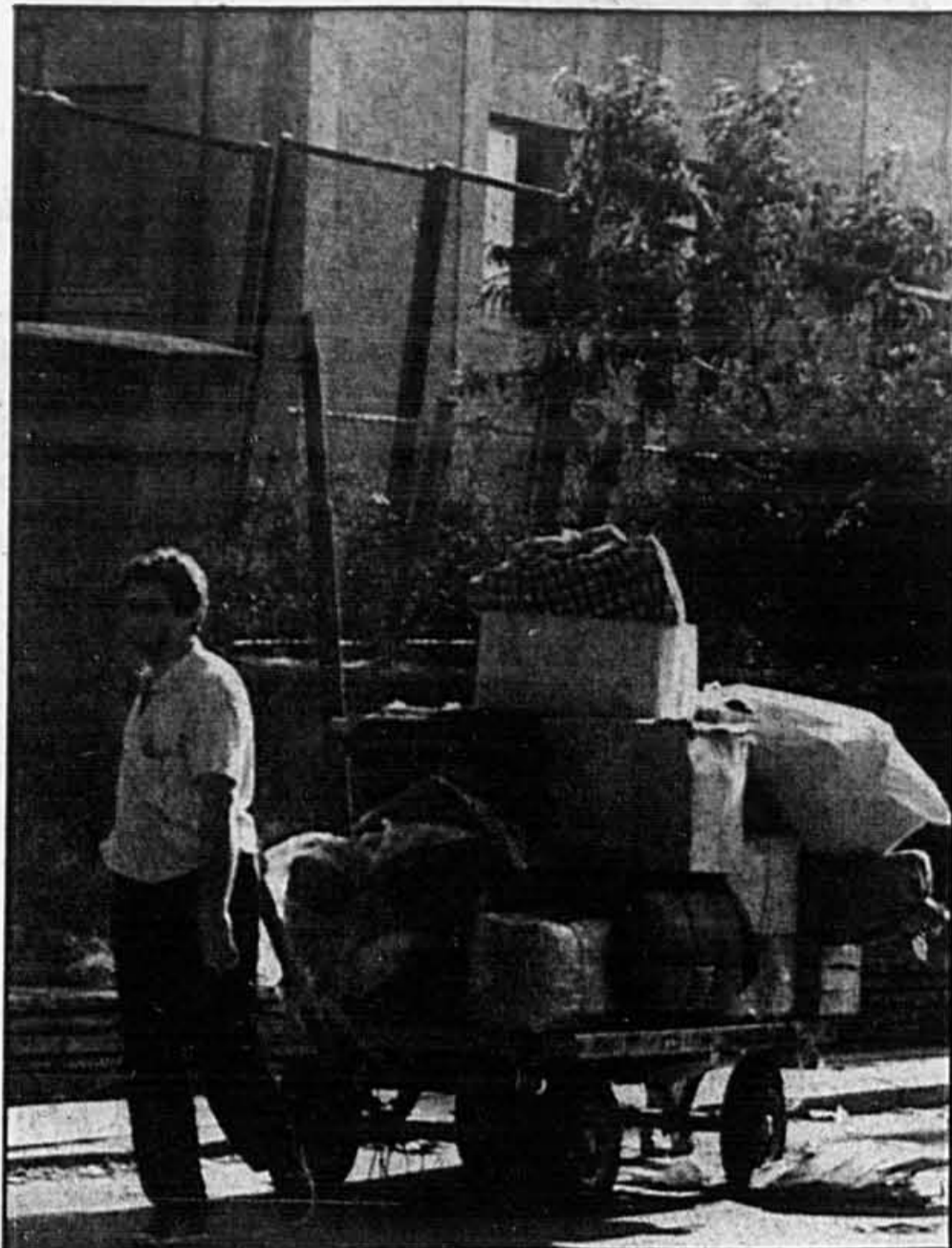
De l'autre côté, les grosses automobiles charrient touristes occidentaux et familles turques de retour au pays.

Comme assomées, les trentaines de familles immigrées font une pause, une fois du côté turc. Du linge pend, frais lavé. Comme si l'on avait voulu éliminer toute poussière, tout souvenir. D'un coup, toute la tension s'exprime. «Ils n'ont pas laissé partir ma mère. Je ne comprends pas pourquoi. Ils nous frappent. Ils nous tuent, c'est atroce.»

À peine franchie la frontière, un homme d'expliquer aux douaniers que ses parents sont toujours en Bulgarie, qu'il veut retourner là-bas. Ses sanglots noient le reste.

Sur le quai de la gare, certains s'échauffent. «Les autorités bulgares ont invité quelques journalistes occidentaux. Leur ont fait visiter des mosquées ouvertes, des écoles turques, dans des lieux soigneusement choisis. Tout allait apparemment bien, l'exode avait été arrêté pour l'occasion. Une fois les journalistes repartis, la répression a repris de plus belle. Pourquoi, le reste du monde ne s'intéresse-t-il pas à nous? Pourquoi n'avons-nous reçu aucune aide?»

Et puis avec un drôle de sourire, «vous saluerez Monsieur Bush, Margaret Thatcher et Helmut Kohl de notre part.»



Un paysan d'origine turque installé en Bulgarie approche de la frontière en vue de réintégrer la Turquie.

Ankara a néanmoins du mal à obtenir un soutien international

MICHEL DE MUELENAERE
collaboration spéciale

Au-delà du spectacle déplorable des réfugiés bulgares d'origine turque se profile une question essentielle: combien? Combien Sofia en laissera-t-elle partir? Combien le gouvernement d'Ankara en acceptera-t-il?

Pour l'instant, le dialogue essentiel pour résoudre cette crise dans précédent paraît bloqué. La Turquie invoque les traités internationaux dont le principal, signé en 1925, garantit à la minorité turque de Bulgarie le droit de s'exprimer, de prier et d'éduquer ses enfants comme bon lui semble. Depuis la signature de ce traité, la Turquie a accueilli près de 500 000 de ses «ressortissants», dans le cadre du regroupement familial ou d'une politique d'immigration contrôlée par Sofia.

Mais au début des années 80, la politique bulgare à l'égard de sa minorité turque s'est progressivement durcie.

Minorité musulmane

Dès 85, Sofia gommait le terme de «Bulgares d'origine turque» pour le remplacer par celui de «minorité musulmane». Un ensemble comprenant une immense majorité de Turcs, quelques Bulgares musulmans, les Pomaks, ainsi que des Albanais.

La thèse désormais officielle considère cette minorité comme des Slaves convertis de force à l'Islam lors de l'occupation ottomane. Plus question donc pour la Turquie de revendiquer un droit de regard sur la manière dont Sofia traite sa minorité musulmane. C'est la porte ouverte à la «reconversion» forcée des islamisés à leurs origines slaves. Slavisation des noms, répression de la religion mu-

sulmane, proscription de la langue turque, les moyens sont connus et éprouvés.

Cette politique coercitive s'est intensifiée à partir de 1986, provoquant des troubles au sein du pays. Plusieurs centaines de Bulgares d'origine turque ont payé de leur vie leur attachement à leur culture. Cette année, le climat international tant au sein des pays de l'Est qu'en Europe, avec la conclusion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), a poussé la minorité turque à intensifier sa résistance, tandis que Sofia durcissait encore sa répression. L'affrontement était inévitable.

Impliquer le monde

Tout en brandissant l'argument juridique, manifestement insuffisant, Ankara cherche à internationaliser au maximum le conflit avec son voisin. Et là, il faut bien dire que les résultats restent bien en-deçà des espérances de l'urgut Uzal, le premier ministre turc. Certes, les États-Unis ont réagi — OTAN oblige — en condamnant la politique bulgare. La Belgique, la France, la RFA et l'Espagne ont demandé que, pour la première fois, les mécanismes de la CSCF jouent. Peine perdue jusqu'à présent.

Du côté de la Communauté européenne, seule la Commission a suspendu les négociations d'un accord commercial avec la Bulgarie. Les Douze, eux, n'ont accouché que d'une timide déclaration. Beaucoup d'observateurs attribuent ce blocage à l'attitude de la Grèce, plutôt pro-bulgare dans l'affaire. Certains chuchotent que le traitement qu'Athènes réserve à la minorité turque de Thrace orientale n'est pas étranger à cette «turcophobie».

Reste que l'attitude d'Ankara a de quoi étonner. Aujourd'hui, plus de 130 000 réfugiés ont franchi la frontière. La position officielle reste que le pays ac-

cueillera l'ensemble des Bulgares d'origine turque. Soit près de 900 000 personnes estime le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ankara avance pour sa part le chiffre de 1,5 million. Or, cet afflux risque fort de mettre le pays au bord de la faillite. Il faut en effet compter que la Turquie a ouvert ses portes à des réfugiés venant d'Iran (les estimations oscillent entre 300 000 et 1,5 millions), d'Afghanistan ainsi qu'aux Kurdes irakiens, sans doute bientôt élevés au rang de «réfugiés politiques». Aujourd'hui, l'homme de la rue à Ankara se demande si, dans une situation économique pour le moins précaire, l'Etat ne doit pas satisfaire avant tout ses nationaux.

Martyr et incompréhension

Il semble que le gouvernement de M. Ozal utilise également les réfugiés pour renforcer une position menacée sur le plan intérieur. Les dernières élections municipales se sont soldées par une grande claque pour l'ANAP, le parti de la Mère patrie, au pouvoir à Ankara. Les deux partis d'opposition, désormais premiers partis du pays, les sociaux-démocrates du NHP et le parti de la Juste voie (centre-droite) se font de plus en plus insistants pour demander une réforme de la Constitution et des élections législatives anticipées. En automne prochain, les députés turcs choisiront également le président de la République. Cette procédure est considérée par beaucoup comme un test pour la fragile démocratie turque. La question étant de savoir si, une nouvelle fois, un militaire héritera de ce poste capital.

Dans ce contexte, Ankara pourrait se poser en martyr des droits de l'homme. Jusqu'à présent en effet, le régime turc est sous haute surveillance pour ce qui est du respect des droits de l'homme. M. Ozal pourrait bien essayer de renverser la vapeur et de chercher à bénéficier de la sympathie provoquée par l'affaire des réfugiés.

Pourtant, il semble que la Turquie ne soit pas prise au sérieux par la Communauté internationale. Et l'on comprend les réactions turques s'indignant de ce que la Communauté européenne «ne défend les droits de l'Homme que lorsqu'il s'agit de ses intérêts». Lundi, le général Evrem, président de la République, adressait une lettre à 40 chefs d'État du monde occidental leur demandant de l'aider à résoudre le différend qui oppose son pays à la Bulgarie. Pour l'instant, cet appel est resté sans réponse.

Une méfiance par rapport aux «exagérations» turques expliquerait l'absence de toute aide internationale, d'où qu'elle vienne. Malgré les demandes répétées de la Turquie, ni les Nations-Unies, ni la CEE, ni la Croix-Rouge, ni un quelconque pays n'a proposé d'aide. «Pas même une fiole de médicament», s'indigne un responsable turc.

Tout en désirant de l'aide, la Turquie a néanmoins adopté l'attitude d'un pays capable de se débrouiller tout seul et résolu à porter secours à tous ses enfants persécutés dans le monde.

Finalement, la solution viendra peut-être de Moscou. L'ambassadeur soviétique à Ankara a déjà effectué plusieurs navettes vers Sofia. Il pourrait tenter de mettre les parties d'accord sur un plafond d'immigration à ne pas dépasser. Certains milieux diplomatiques ankariotes parlent de 3 à 400 000 personnes. Trois à quatre fois le chiffre actuel.

Restera alors à résoudre le vrai problème. La Bulgarie est-elle suffisamment évoluée pour respecter sa minorité musulmane? Ou la «solution turque» passe-t-elle par l'évacuation physique de tous les citoyens indésirables? Une interrogation qui prend l'allure de test dans ses Balkans de plus en plus secoués par le remous des minorités.



Pour ce Turc rentrant de Bulgarie, c'est l'occasion de retrouvailles chaleureuses avec un membre de sa famille.

PHOTO REUTERS



Le maréchal Serguei Akhromeev, conseiller militaire du président soviétique. PHOTO ASSOCIATED PRESS

Un conseiller de Gorbatchev avoue aux Américains que le budget militaire soviétique ne refléterait pas la réalité

Agence Franc-Press
WASHINGTON

WASHINGTON — Le maréchal Serguei Akhromeev, conseiller militaire du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, a reconnu hier dans une déposition sans précédent devant la Commission des forces armées de la Chambre des représentants que les données du budget militaire soviétique pourraient être sujettes à révision.

Pour la première fois dans l'histoire des relations américano-soviétiques, le maréchal Akhromeev, chef d'état-major jusqu'en 1988, a fait un long exposé sur la composition des forces armées de l'URSS, ses positions de négociations pour le désarmement et la « doctrine militaire » soviétique.

L'officier soviétique n'a guère innové dans sa présentation. Il a rappelé les propositions faites à Vienne par le Pacte de Varsovie pour la réduction des forces conventionnelles, à Genève pour la réduction des armements stratégiques, et réitéré l'opposition de

Moscou au projet américain de bouclier spatial (Initiative de défense stratégique).

Et il a affirmé à plusieurs reprises que l'hésitation des Etats-Unis à négocier une réduction des forces navales compromettrait le progrès des négociations dans les autres domaines du désarmement.

Le maréchal a cependant reconnu que les chiffres sur le budget soviétique étaient peut-être tronqués.

La différence entre les estimations américaines sur le budget militaire soviétique et les chiffres annoncés par Moscou s'explique essentiellement, selon lui, par la structure artificielle des coûts en URSS, le prix facturé pour les matières premières ne représentant pas leur coût réel.

Les Etats-Unis, a souligné le président de la commission, M. Les Aspin (démocrate-Wisconsin), estiment que les dépenses militaires soviétiques représentent en 1989 deux fois plus que les 8,4 p. cent du produit national brut avoués par Moscou.

Gorbatchev annonce une purge des «éléments rétrogrades» du PC

Il rejette l'utilisation des «vieilles méthodes» pour mâter les mineurs

d'après AFP, Reuter, UPI
MOSCOU

Confronté à une nouvelle attaque de sa politique par les conservateurs, Mikhaïl Gorbatchev a annoncé qu'il souhaitait « une épuration rapide de tous les éléments rétrogrades du Parti communiste soviétique, de la base jusqu'au sommet, y compris le Bureau politique. »

Dans un discours publié hier, Mikhaïl Gorbatchev a laissé entendre qu'il comptait procéder à une purge parmi les éléments conservateurs à tous les niveaux. « Si quelqu'un pense que nous pouvons contrôler cette situation aggravée, en ayant recours aux vieilles méthodes, il se fait les plus grandes et les plus profondes illusions », a-t-il déclaré.

Gorbatchev a saisi l'occasion de la dégradation de la situation sociale, avec la grève sans précédent qui affecte le secteur minier, pour passer à l'offensive mardi au cours d'une réunion des cadres du PCUS. « Les rangs des responsables du Parti ont besoin de renouveau, d'une injection de sang neuf et ils doivent être renouvelés aux niveaux de la base, des districts, des villes, des régions, des républiques, du comité central et du Politburo », a-t-il ajouté. A ces fins, Gorbatchev s'est déclaré favorable à la convocation anticipée du prochain congrès ordinaire du Parti qui, prévu en 1991, pourrait être avancé à l'automne prochain.

La publication des propos du numéro 1 soviétique, en même temps que les critiques que lui ont adressées les conservateurs au cours de la même réunion, est intervenue au moment où des premiers signes d'une reprise du travail dans des mines de charbon se font jour.

Toutefois, le gouvernement soviétique continuait hier à négocier avec les mineurs toujours en grève dans plusieurs bassins de charbon, tandis que la situation s'était totalement normalisée dans le Kouzbass, en Sibirie, où avait démarré le conflit le 10 juillet. Un accord de compromis entre le comité de grève de la ville de Donetsk dans le bassin du Donbass en Ukraine et les négociateurs gouvernementaux a été trouvé hier en fin d'après-midi.

Les négociateurs butent encore sur la rédaction du texte, et il faudra le lire aux mineurs pour dire s'ils l'approuvent ou non. Jeudi soir, le comité de grève de la ville voisine de Makeievka avait approuvé la reprise du travail et l'avaient annoncée à la presse, la télévision donnant immédiatement la nouvelle. En fait, a-t-on appris auprès des mineurs, ces derniers ont désavoué leurs représentants, ont refusé d'interrompre la grève et ont immédiatement élu un nouveau comité.

On indiquait hier auprès des grévistes à Donetsk que 112 des 121 mines du Donbass, le bassin qui assure le tiers de la production soviétique, étaient arrêtées. A Donetsk même, la dernière

mine encore en activité, le puits Abakamora, a cessé le travail, et l'arrivée de ses représentants a été chaleureusement applaudie par les milliers de mineurs qui stationnent en permanence devant le siège du Parti communiste.

Les mineurs ont ajouté une dernière exigence à leurs 49 revendications: que le texte de l'accord soit intégralement publié dans la presse. Hier, le ministre de l'Industrie du charbon, M. Mikhaïl Tchchadov, a d'ailleurs fait publier un communiqué où il expo-

se les principaux points de l'accord conclu mardi dernier en Sibirie. Cet accord s'applique partout en Union Soviétique, souligne le ministre. Il prévoit notamment l'autonomie économique pour les mines au 1er janvier 1990, ce qui leur permettra, une fois le plan assuré, de négocier directement la vente de leur production à la fois à l'intérieur du pays et à l'étranger. Le dimanche sera jour de repos dans toutes les mines, et le travail de nuit sera surpayé de 40 p. cent, 20 p. cent pour la soirée.



Une femme parmi les mineurs de Makeevka en Ukraine. PHOTO REUTERS

Shamir a eu deux rencontres avec des Palestiniens

d'après AP, AFP, UPI et Reuter
JÉRUSALEM

Yitzhak Shamir a eu deux rencontres au cours des deux dernières semaines avec des Palestiniens des territoires occupés dans un effort pour promouvoir son plan de paix.

C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole du premier ministre, Yossi Ahmeir, expliquant que, depuis que le ministre du Commerce Ariel Sharon a posé des conditions au plan de paix, M. Shamir avait eu deux rencontres avec des dirigeants palestiniens.

Le plan de Shamir appelle à des élections dans les territoires occupés de représentants palestiniens qui négocieraient par la suite l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. Sharon avait réussi à faire ajouter à ce plan des conditions qui rendaient possible des élections seulement à la fin de l'intifada. De plus Sharon refusait catégoriquement toute hypo-

thèse de création d'un Etat palestinien dans les territoires occupés.

Les journaux israéliens ont rapporté que les conditions de Sharon ont fait reculer l'OLP qui aurait été prête à accepter à certaines conditions des élections dans les territoires occupés.

La divergence de vue entre Shamir et Sharon — et la violente altercation que les deux hommes ont eu à ce sujet avant-hier — a fait courir le bruit que le premier ministre avait l'intention de congédier son ministre. Le porte-parole de M. Shamir a nié la rumeur. « Il n'en est pas question pour le moment, a-t-il dit. Il (Shamir) est avant tout soucieux de préserver l'unité du Likoud. »

Par ailleurs, l'annonce de la réouverture aujourd'hui d'un millier d'écoles de Cisjordanie occupée, fermées depuis plus de 18 mois, a été accueillie avec soulagement par la population palestinienne.

De Cuellar demande la libération sans délai des Chypriotes grecs

d'après AFP et Reuter
NEW YORK

Javier Perez de Cuellar, a demandé, hier, la libération « sans délai » des 110 Chypriotes grecs appréhendés par les forces de police chypriotes turques le 19 juillet sur la ligne de démarcation à Nicosie.

« Je demande aux autorités chypriotes turques de libérer sans délai les personnes qui ont été appréhendées », lors de la manifestation de Chypriotes grecs devant la ligne de démarcation coupant l'île de Chypre en deux zones, l'une grecque, l'autre turque, indique M. Perez de Cuellar dans une déclaration rendue publique hier à New York.

Un millier de personnes, en majorité des femmes, avait organisé une manifestation à l'occasion du 15^e anniversaire de l'occupation du nord de Chypre par l'armée turque. Un bus transportant des manifestants a délibérément pénétré dans un des points de la zone-tampon gardée par les forces de l'ONU. C'est alors, explique M. Perez de Cuellar, que « plusieurs centaines de membres des forces de sécurité chypriotes turques et des éléments de la police ont pénétré dans cette zone des Nations-Unies, et ont appréhendé quelque 110 manifestants chypriotes grecs. »

Le procès des 110 Chypriotes grecs, en grande majorité des femmes, a débuté hier, mais les premiers accusés ont refusé la juridiction de la république turque du nord de Chypre, uniquement reconnue par Ankara. Pour les dix hommes, qui comparaisaient d'abord, le procureur a requis des peines de 18 mois de prison et des amendes d'un montant équivalent à \$250 US. Le verdict devrait être prononcé aujourd'hui après la comparution des 98 femmes.

DÉPÊCHES

JAPON

Elections
■ Quelque 85 millions d'électeurs japonais seront appelés à voter demain pour renouveler la moitié des sièges du Sénat dans des élections décisives pour le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir au Japon presque sans interruption depuis la fin de la guerre. Selon tous les sondages, le PLD, dont la popularité est en chute libre depuis une série de scandales, devrait enregistrer un recul très important, voire perdre la majorité au Sénat.

POLOGNE

Gouvernement
■ Dans sa première interview depuis son élection à la présidence polonaise, le général Wojciech Jaruzelski a exhorté une nouvelle fois hier Solidarité à participer à un gouvernement de coalition. Le syndicat indépendant a décliné la proposition. Par ailleurs, le général a révélé pour la première fois qu'il avait été déporté en 1939 lors de l'invasion de la Pologne par les troupes de Staline et de Hitler. Jaruzelski était âgé de 16 ans.

LIBAN

Tirs d'obus
■ Des émissaires arabes s'efforçaient de préserver un accord de cessez-le-feu, hier à Beyrouth, après les duels d'artillerie les plus violents qu'on y ait observés entre forces syriennes et unités chrétiennes depuis son entrée en vigueur voici neuf semaines. Le général chrétien Michel Aoun a pour sa part brandi la menace d'une guerre à outrance contre l'armée syrienne alors que les Beyrouthiens fuyaient la capitale dans la crainte d'une reprise des bombardements.

SUÈDE

Procès Palme
■ La cour d'assises de Stockholm a décidé hier que Christer Pettersson, accusé du meurtre du premier ministre suédois Olof Palme le 28 février 1986, ne subirait pas d'examen psychiatrique, ultime recours susceptible de lui éviter d'être condamné à la prison à vie. Compte-tenu de la pratique juridique suédoise, cette décision signifie que l'accusé, n'ayant pas

été libéré jeudi au terme de la dernière délibération du jury, est formellement considéré coupable: sa dernière chance était l'intermède psychiatrique. Pettersson fera appel du jugement.

AUTRICHE/IRAN

Conflit diplomatique
■ Un conflit diplomatique a éclaté entre l'Autriche et Téhéran à la suite du refus de l'ambassade d'Iran à Vienne de livrer aux autorités autrichiennes M. Amour Mansour Bosorgian, soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat, le 13 juillet dernier, de trois dirigeants kurdes dont Abdul Rahman Ghassemlou, secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI).

YUGOSLAVIE

Purge au Kosovo
■ Quatre vingt six membres de la Ligue des communistes du Kosovo ont été exclus du parti. Parmi les communistes rayés des registres du parti figurent de nombreux intellectuels dont des professeurs de l'université de Pristina et des signataires d'un appel de 215 intellectuels au parlement serbe de renoncer à la réforme constitutionnelle qui a étendu, fin mars, les pouvoirs de la Serbie sur sa province autonome du Kosovo. Cette réforme avait provoqué un vaste mouvement de protestation de la population albanaise, majoritaire à 90 p. cent au Kosovo.

TCHAD/LIBYE

Accord de paix
■ Le « mini-sommet » de Bamako s'est éteint hier par l'adoption d'une « déclaration solennelle » et la signature d'un « accord-cadre » entre le président tchadien Hissène Habré et le chef de la Révolution libyenne Mouammar Kadhafi. Cet accord de paix intervient après plus de 15 ans de conflit frontalier entre le Tchad et la Libye pour le contrôle de la bande d'Aouzou, à leur frontière commune. Les présidents algérien Chadli Benjeddid, malien, Mousa Traoré, président en exercice de l'OUA, gabonais, Omar Bongo, président du comité ad hoc de l'OUA sur le Tchad, et nigérian, Ibrahim Babangida, ont co-signé les documents « en qualité de témoins ».

Le monde qui s'écrit

La métamorphose extraordinaire d'un peuple



CHARLES DAVID

La grève des 300 000 mineurs soviétiques — en donnant paradoxalement à la perestroïka ses lettres de noblesse politique — risque de modifier durablement les données du débat politique en cours en Union soviétique, forçant désormais Mikhaïl Gorbatchev à une véritable fuite en avant, acculé qu'il est à s'engager plus vite et plus profondément encore dans les voies périlleuses de la démocratie, sous peine d'être taillé en pièces par les conservateurs en quête éperdue de dictature.

On ne redira jamais assez combien tout, dans cette Union soviétique en pleine effervescence, se focalise sur cette perestroïka, aune dorénavant de cette « deuxième révolution » que façonnent aujourd'hui les Nouveaux Russes, face à une vieille garde et à la bureaucratie du Parti déterminées à fermer cette fenêtre à peine entrebâillée.

Comme le souligne Sergueï Andreïev, dans la revue théorique du Comité Central du Parti, *Faits et Arguments*, les adversaires des réformes s'efforcent,

avec diligence, d'attiser le mécontentement populaire par une détérioration des conditions quotidiennes de vie, en poussant également aux excès de haine nationaliste et en désorganisant la production par des grèves et en bloquant les transports pour nuire à l'appareil de production... Dans une deuxième étape, à travers la mafia seront formées des bandes armées capables de s'attaquer aux organes du pouvoir... Ceci se fera à un moment où la population déçue n'apportera pas son soutien actif au pouvoir. Les gens exigent alors d'être protégés, cette protection ne pourra venir que des chars et de l'interdiction de toute expression libre. Il faudra alors oublier la démocratie puisqu'elle amène le chaos et la violence.

Schéma politique beaucoup plus facile à réaliser qu'on ne le croit, puisqu'on « n'efface pas en deux ou trois ans des décennies de formalisme » selon l'aveu même d'un de ces intellectuels engagés, partisans d'embrècle de la perestroïka. C'est pourquoi, avec Claude-Marie Vadrot, il est pressant de « soulever le rideau, pour tenter de comprendre comment vit et évolue cet empire qui n'a pas oublié le temps des tsars et surtout pour montrer comment les Soviétiques vivent au quotidien les changements qui se succèdent et les pesanteurs qui durent », et de



pénétrer le plus souvent cette Union soviétique, « mystère et repoussoir ».

Car, précise-t-il, avec raison, le présent et l'avenir de l'URSS, ce sont aussi bien les prix des appartements ou des tomates que la crise du Parti, la déstalinisation qui libère la parole, les hippies, l'économie délabrée, le retour de Sakharov, la presse rénovée ou les boutiques toujours bien vides, la nouvelle affluence dans les églises, la presse qui ose rapporter les faits, la télévision qui organise des débats, l'existence de restaurants privés. Bref, les multiples détours d'une aventure extraordinaire qui n'a

pas encore atteint tout le pays et dont nul ne sait où et à quoi elle mène.

Pourtant, pour l'instant, elle demeure périlleuse car « les résistances sont à la fois plus vigoureuses et plus profondes que prévues, car l'appareil du pays pèse de toutes ses forces contre les réformes. Au point que l'inquiétude a gagné l'entourage de Gorbatchev: le désastre économique préparé par la stagnation de la période brejnevienne pourrait brusquement survenir en 1989 et marquer la fin de l'état de grâce pour le secrétaire-général rénovateur ».

Danger nullement hypothétique — on le voit avec les retombées de la grève des mineurs — car « les explications ne convaincraient pas les Soviétiques peu disposés à s'attribuer une responsabilité quelconque et souvent enclins à écouter les conservateurs expliquant que la catastrophe économique que vit ou risque de vivre le pays est imputable au nouveau pouvoir ».

Étonnant et remarquable voyage au centre de l'essentiel de *Nouveaux Russes* que nous livre Claude-Marie Vadrot sur l'une des mutations politiques les plus extraordinaires de notre temps. □

Les nouveaux russes par Claude-Marie Vadrot Collection L'Histoire immédiate Editions du Seuil, 1989 400 pages



Attention, danger!

PHOTO LASER CP

Un fonctionnaire trace à la peinture un avertissement sur le sol pour indiquer aux piétons que la route est périlleuse, à la suite des inondations qui ont dévasté hier le comté d'Essex-Sud, au sud de Windsor, en Ontario. Les trois routes menant au village de Colchester ont été rendues impraticables par les pluies torrentielles.

La politique linguistique de l'Ontario contestée

Presse Canadienne
ORILLIA, Ontario

Un groupe de fonctionnaires provinciaux a déposé auprès de la Commission des droits de la personne de l'Ontario une plainte visant la nouvelle politique linguistique du gouvernement libéral.

Cette politique sur les services en français oblige le gouvernement provincial à fournir des services bilingues dans certaines régions désignées, soit là où les francophones constituent au moins 10 pour cent de la population.

Cette politique doit entrer en vigueur le 18 novembre.

Il s'agit d'une politique discriminatoire qui entrainera le licenciement d'une standardiste d'Orillia, affirment les fonctionnaires.

« Comme cette personne ne peut pas parler français, nous jugeons qu'elle est victime de discrimination », dit une lettre adressée à M. Andre Goh, membre de la commission.

La lettre porte la signature de 24 employés du bureau d'Orillia du ministère des Services gouver-

nementaux, qui administre les propriétés du gouvernement dans le centre de l'Ontario.

M. Goh a refusé tout commentaire au sujet de cette lettre, mais un des fonctionnaires d'Orillia a indiqué que M. Goh avait accepté de prendre la cause en considération.

La standardiste, qui a refusé de donner son nom, a précisé qu'elle occupait l'emploi sous contrat depuis le mois de mars et qu'elle avait l'intention de soumettre sa candidature pour le poste qui deviendra bientôt permanent.

Mais l'emploi tombe sous la juridiction de la nouvelle législation et toute candidate devra être bilingue, a affirmé Mme Carole Racette-Hodgkins, coordonnatrice du français au sein du ministère des Services gouvernementaux.

Deux cantons voisins desservis par le bureau du ministère comptent dix pour cent de francophones et la loi doit s'appliquer, a-t-elle noté.

Les fonctionnaires affirment que la situation est injuste car personne ne demande qu'on leur parle en français dans le bureau. Mme Racette-Hodgkins a répliqué qu'un tel argument n'était pas pertinent.

Des milliers de Manitobains fuient les incendies de forêt

Presse Canadienne
THOMPSON, Manitoba

Des milliers de personnes continuent d'arriver à Thompson, hier, fuyant l'immense masse de fumée qui recouvre actuellement à peu près tout le nord du Manitoba, où font rage quelque 250 feux de forêt.

Les incendies ferment des routes, coincent des automobilistes, occasionnent des retards d'avions et de trains et expédient des gens à l'hôpital.

C'est l'une des pires situations jamais connues au Manitoba. Depuis le début de l'année, 760 000 hectares de forêt ont été la proie des flammes, comparativement à une moyenne annuelle de 158 000 hectares. En moins de sept mois, il en a déjà coûté \$ 18 millions pour combattre ces incendies.

Médicament contre le rejet des reins transplantés

AP
PITTSBURGH

Un nouveau médicament japonais mis au point pour lutter contre les tumeurs cancéreuses se révèle également d'une surprenante efficacité pour combattre les rejets de reins transplantés, affirment des médecins japonais, les premiers à l'expérimenter.

Ce médicament, le 15-deoxypergualin, également connu sous le nom de DSG, surprend également les chercheurs américains qui comptent l'expérimenter sur

des humains ayant subi une greffe d'organes, d'ici un ou deux ans.

Les chercheurs, sans l'avoir jusqu'à présent prouvé hors du laboratoire, pensent pouvoir grâce au DGS réduire les doses de cyclosporine utilisées lors des greffes. Cette substance, qui combat efficacement les rejets, a des effets secondaires. Les chercheurs espèrent aussi accroître grâce au DSG la durée de vie d'animaux auxquels on a greffé des organes d'autres espèces, et faire ainsi un pas vers le jour où l'on pourra greffer sur des humains des organes d'animaux.

Décès du romancier Nigel Dennis

Associated Press
LONDRES

Nigel Dennis, grand romancier d'humour noir qui avait enchanté la jeunesse britannique déabusée des années 50, est décédé mercredi à l'âge de 77 ans, a annoncé hier sa famille.

Le romancier, auteur notamment de *Cards of Identity*, est mort mercredi d'une «longue maladie» selon sa famille. Celle-ci n'a pas donné d'autre précision. Les obsèques auront lieu lundi et le romancier sera incinéré à Golders Green, au nord-ouest de Londres.

Né en 1912 en Grande-Bretagne, il avait publié son premier roman, *Boys and Girls Come Out to Play*, en 1949. Salué par la critique, ce premier roman avait eu peu de succès. Ce n'est qu'ensuite qu'il acquit la réputation d'un des plus incisifs et amusants auteurs britanniques.

Cards of identity parut en 1955. C'est une satire des prétensions de bien-pensants et du désir de sécurité des gens. Il y décrit l'assemblée du Club de l'Identité, dont l'objectif est de diriger le monde en manipulant les personnalités des individus.

Deux compagnies tentent d'obtenir l'exclusivité du transport des déchets toxiques vers l'Angleterre

La bataille se joue devant les tribunaux de Londres

Le lucratif marché du transport des produits toxiques vit ses premières pages d'histoire au Québec, alors que deux compagnies québécoises, Dynamis Envirotech et International Environmental Material Corp, se disputent, par le biais des tribunaux de Londres, l'exclusivité du transport des déchets toxiques canadiens, vers un incinérateur de la société britannique Rechem au Pays de Galles.

C'est ainsi que Dynamis est présentement frappée d'une injonction l'empêchant de procéder à l'éventuel transport des déchets toxiques de l'entrepôt de Marc Levy à Shawinigan-sud, tant et aussi longtemps que la High Court de Londres n'aura pas décidé si Dynamis, une filiale de Sofati, a bel et bien le droit de représenter Rechem au Canada. Le fond de la question ne sera débattu qu'à l'automne, devant le tribunal britannique.

Ces injonctions ne perturbent cependant pas les préparatifs de Dynamis en vue du transport des BPC de St-Basile-Le-Grand vers l'incinérateur de Rechem à Pontypool en Angleterre. Les 20 000 gallons d'huile contaminée, qui ont miraculeusement échappé à l'incendie de l'entrepôt de St-Basile, le 23 août 1988, seront acheminés, à compter du 10 août, de la petite municipalité de la Rive-sud vers le port de Montréal. Il faudra 15 convois, à raison d'un par semaine pour évacuer les 62 caissons et 120 conteneurs dont les autorités ne pouvaient se débarrasser depuis le drame.

Dynamis avait obtenu le contrat de transport des déchets

du ministère de l'Environnement du Québec avec une soumission de \$79 millions.

Le transport sur route des déchets a été confié par Dynamis à Sani Mobile de Laval et le transport maritime à une compagnie maritime soviétique Baltic Line, qui acheminera le tout vers le port de Felixstowe.

Trafic d'or: Canadien arrêté à New Delhi

AFP
New Delhi

Un Canadien a été arrêté vendredi à l'aéroport international de New Delhi, pour avoir tenté d'introduire en Inde 770 grammes d'or de contrebande, a annoncé l'agence officielle de presse indienne PTI.

James Gibson Craig a été arrêté par les douaniers alors qu'il essayait de passer la douane, l'or caché dans une bouteille thermos, a précisé PTI.

Il a été placé en détention préventive pour deux semaines, a conclu l'agence.

SUR LES PLAGES ET DANS LES PISCINES PUBLIQUES...



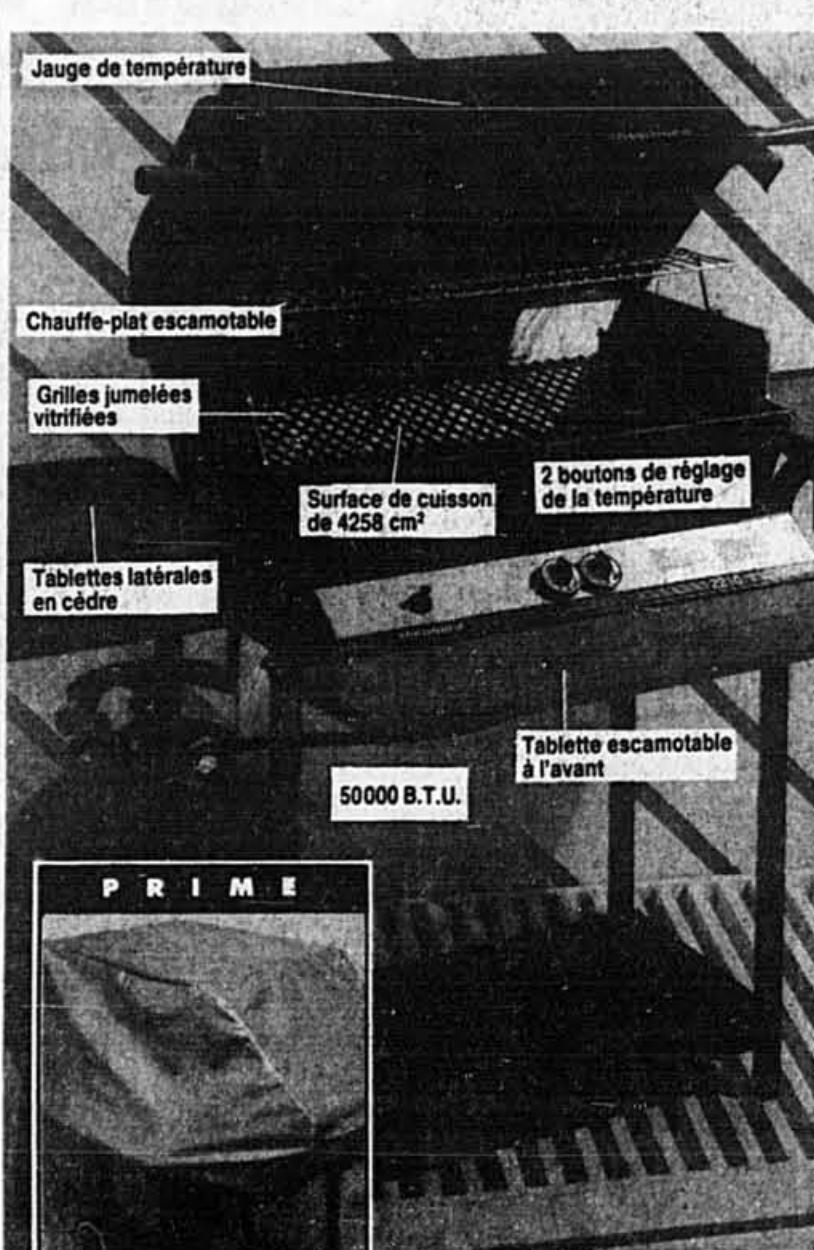
- Je fréquente toujours les endroits où il y a de la surveillance qualifiée;
- je me baigne seulement durant les heures d'ouverture affichées;
- je respecte à la lettre toutes les consignes de sécurité;
- j'ai constamment à l'oeil les enfants sous ma responsabilité;
- je me baigne uniquement dans les endroits où l'eau est limpide;
- je n'apporte jamais de contenants de verre;
- je ne consomme que des boissons non alcoolisées;
- je demeure dans la zone de baignade sous surveillance;
- si je ne sais pas nager, je porte un gilet de sauvetage ou je reste dans la partie peu profonde;
- je signale immédiatement aux responsables toute situation qui peut compromettre ma sécurité et celle des autres baigneurs.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail
Direction des communications

Québec

★ LA BAIE ★

**«UN ÉTÉ AU GOÛT SUCCULENT»
UNE OFFRE ALLÉCHANTE!**



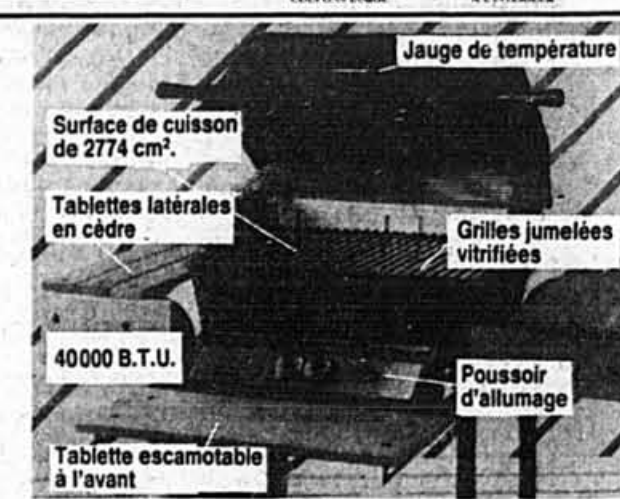
PRIME
Obtenez une housse pour barbecue d'une valeur de 25\$, en plus de la prime un été au goût succulent, à l'achat d'un barbecue Shepherd n° 2210. Articles de cuisine, rayon 636

30\$ DE RABAIS
SHEPHERD n° 2210
NOTRE MODÈLE LE PLUS POPULAIRE!
Bonbonne non comprise. n° 2210.
Ord. 249.99.
Solde 219.99 ch.

P R I M E

VOTRE PRIME «UN ÉTÉ AU GOÛT SUCCULENT» DE GOURMET VALET:
À l'achat d'un barbecue Shepherd n° 2210 ou 1110, obtenez une prime d'une valeur totale de 60\$ comprenant:
• 4 mélanges d'épices du Chef Hy: sel et poivre assaisonnés, sel d'ail avec persil et Salade Succès.
• 4 paquets de copeaux Desert Smoke: sauge Mesquite et Hickory, ainsi qu'un thermomètre à bifteck Charcoal Companion.
• Le guide pour un été au goût succulent.
• Deux bons de 15\$ échangeables lors de tout achat de bifteck et fruits de mer de Gourmet Valet.
Articles de cuisine, rayon 636

\$30.00 en plus de la prime d'été au goût succulent



30\$ DE RABAIS
BARBECUE SHEPHERD n° 1110
Bonbonne non comprise. n° 1110.
Ord. 229.99.
Solde 199.99 ch.

Prix en vigueur jusqu'au 5 août. Les quantités sont limitées.

20% À 40% DE RABAIS LIQUIDATION DE MEUBLES DE JARDIN!

Économisez sur le prix ordinaire des meubles de jardin en stock à la Baie! Voici un avant-goût de ce que nous avons à vous offrir: 30% DE RABAIS sur ens. 9 pièces Locarno. Ord. 459.98. Solde 321.99 l'ens. 30% DE RABAIS sur ens. 5 pièces Riviera. Ord. 499.99. Solde 349.99 l'ens. 40% DE RABAIS sur ens. 9 pièces St-Tropez. Ord. 659.99. solde 395.99 l'ens. Hâtez-vous, les quantités sont limitées. Disponibles dans certains magasins.

Meubles de jardin, rayon 522

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

